

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Présentation des répondants	3
I. Profil des répondants	4
A. Variable « sexe »	4
B. Age au moment de l'inscription en Master 2	4
C. Nationalité	5
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master 2	6
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence	6
B. Principaux diplômes obtenus avant l'entrée en Master 2	7
C. La formation de Master 2 recherche	8
D. Durée des études universitaires, Master 2 inclus	9
CHAPITRE 2 : Le devenir des diplômés	11
I. Situation principale 6 mois après l'obtention du Master	12
II. Situation principale 18 mois après l'obtention du Master	13
III. Evolution du taux de chômage	13
CHAPITRE 3 : Les poursuites d'études après le Master	15
I. Poursuite d'études uniquement en 2005-2006 (N+1)	17
II. Poursuite d'études de 2005 à 2007 (N+1 et N+2)	17
III. Reprise d'études en 2006-2007 (N+2)	18
CHAPITRE 4 : La situation professionnelle des diplômés en emploi	19
I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du Master 2	20
II. Modalités d'insertion professionnelle	20
A. Temps de latence du premier emploi	20
B. Modalités d'accès à l'emploi	21
III. Caractéristiques de l'emploi	22
A. Nature du contrat de travail	22
B. Durée du temps de travail	23
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	24
D. Salaire net mensuel	25
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	28
A. Localisation de l'emploi	28
B. Structure de l'employeur	30

C. Taille de l'entreprise _____	30
D. Domaine d'activité de l'employeur _____	30
V. Utilisation de langues étrangères dans le cadre de l'activité professionnelle __	31
VI. Adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2 _____	31
VII. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle _____	32
CHAPITRE 5 : La recherche d'emploi _____	33
I. Durée de la recherche d'emploi _____	34
II. Domaine de la recherche d'emploi _____	34
III. Périmètre de la recherche d'emploi _____	34
CONCLUSION _____	35
Zoom sur ... la variable « Sexe » _____	41
Zoom sur ... la variable « Domaine de formation du Master 2 » _____	45
Annexe : Les poursuites d'études après l'obtention du Master _____	59

INTRODUCTION

Le Master 2 Recherche constitue la 2^{ème} année du cursus Master, orientation recherche. Créé en avril 2002 pour répondre à l'harmonisation des formations dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la 1^{ère} promotion a vu le jour à la rentrée 2004-2005. Il remplace le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), diplôme national à finalité recherche. L'objectif d'un master recherche est essentiellement de donner une bonne formation aux chercheurs. Il ouvre en effet la voie à la préparation d'une thèse.

Cette étude régionale, réalisée par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESB), porte sur la première promotion de Master 2 recherche : la promotion 2004-2005.

Les diplômés ont été interrogés en mars 2007 sur leur devenir après l'obtention de leur diplôme en 2005.

Chacune des quatre universités de Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 Haute Bretagne) a réalisé l'envoi des questionnaires, le recueil des données et les relances (postales et, ou téléphoniques), ainsi que la saisie informatique des questionnaires. L'ORESB a réalisé l'analyse de cette étude régionale.

Cette enquête porte sur les 94 spécialités de Master 2 recherche ouvertes à la rentrée 2004-2005 dans chaque université. 889 diplômés ont été interrogés. 583 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de 66%.

D'un point de vue méthodologique, les résultats présentés dans cette étude portent uniquement sur la population répondante (66%).

Afin d'améliorer la représentativité de notre échantillon de répondants, nous avons procédé à des redressements basés sur deux caractéristiques significatives de la population interrogée : la variable « nom de l'établissement du Master 2 » et la variable « sexe ».

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur de formation.

L'analyse permet de dégager 5 grands thèmes :

-  la présentation des diplômés (leur profil et leurs parcours d'études) (I),
-  leur situation 6 mois et 18 mois après l'obtention de leur diplôme (II),
-  les poursuites d'études après l'obtention du Master 2 (III),
-  la situation professionnelle des diplômés en emploi au moment de l'enquête (IV),
-  la recherche d'emploi (V).

CHAPITRE 1 :

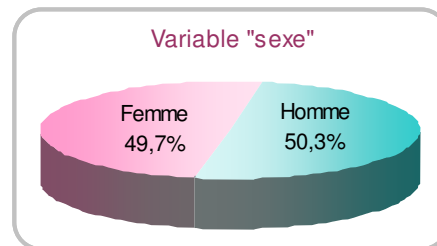
Présentation des répondants

I. Profil des répondants

A. Variable « sexe »

583 diplômés ont participé à l'enquête, soit 293 hommes (50,3%) et 290 femmes (49,7%).

Les femmes sont plus nombreuses à avoir répondu à l'enquête. En effet, elles ne représentent que 47% de la population interrogée. Nous avons donc redressé les données de l'étude sur la base de cette variable « sexe ».



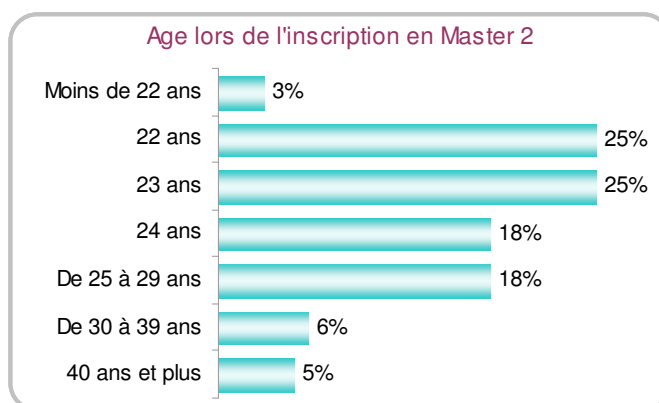
B. Age au moment de l'inscription en Master 2

71% étaient âgés de moins de 25 ans lors de l'inscription en Master 2.

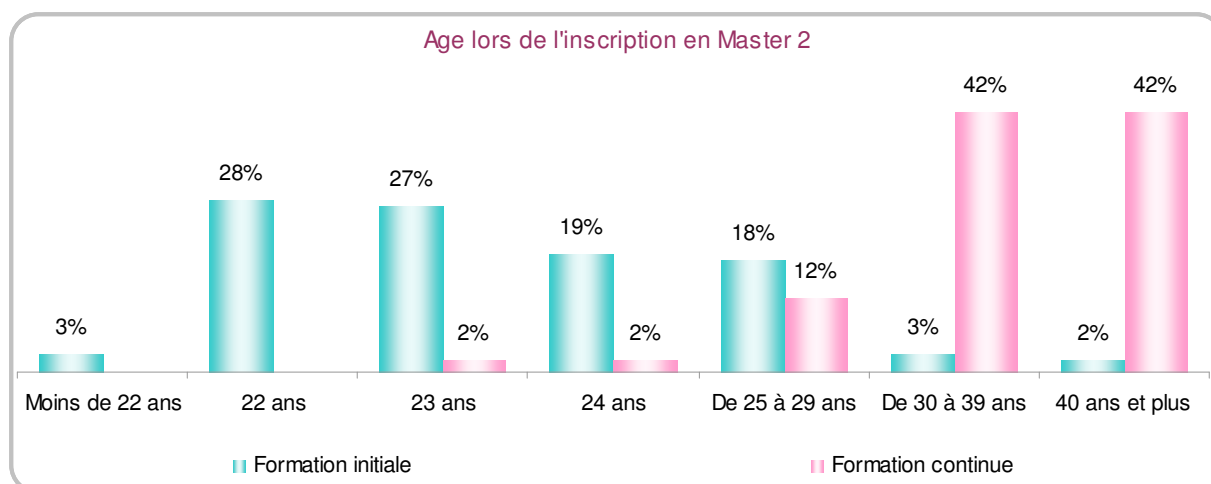
24% étaient âgés de 25 à 39 ans.

5% avaient au moins 40 ans, le plus ancien étant âgé de 66 ans.

L'âge médian est de 23 ans.



On observe d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$).



77% des diplômés inscrits en formation initiale avaient moins de 25 ans lors de l'inscription en Master 2. Leur âge médian est de 23 ans.

84% des diplômés inscrits en formation continue étaient âgés de plus de 29 ans. Leur âge médian est de 36 ans.

C. Nationalité

94% des diplômés sont de nationalité française et 6% de nationalité étrangère. A titre de comparaison, au niveau de l'étude sur les diplômés 2005 de Master professionnel, les étrangers représentaient seulement 2% des répondants. Le Master à finalité recherche semble donc attirer davantage les étudiants étrangers.

II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master 2

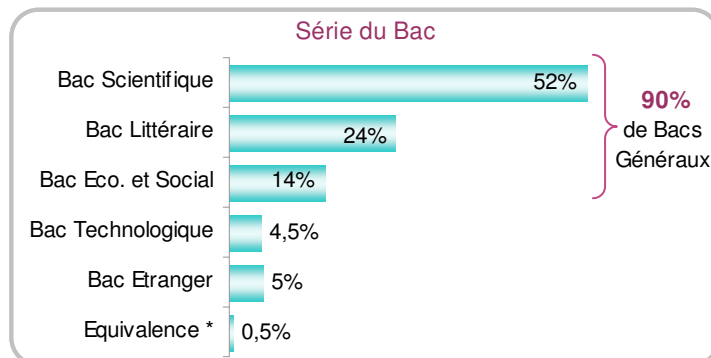
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence ¹

1. Série du bac

► **90% sont titulaires d'un Bac Général.**

La filière Scientifique est la plus représentée avec 52% des diplômés. Elle est suivie par la filière Littéraire (24%).

► **24 individus (4,5%) sont titulaires d'un Bac Technologique.** Il s'agit principalement de diplômés possédant un Bac STT (11 individus) ou un Bac STI (9 individus).



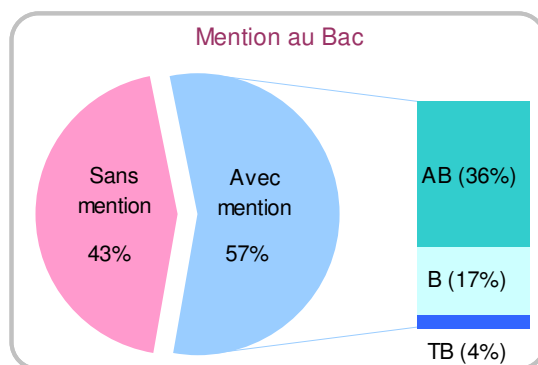
(* DAEU, ESEU, titre étranger admis en équivalence)

2. Mention au Bac

► **57% des répondants ont obtenu leur Bac avec mention.**

36% ont obtenu la mention Assez Bien (AB) et 17% la mention Bien (B).

A titre de comparaison, chez les diplômés de Master professionnel, la part de diplômés ayant obtenu une mention est nettement plus faible (48%).

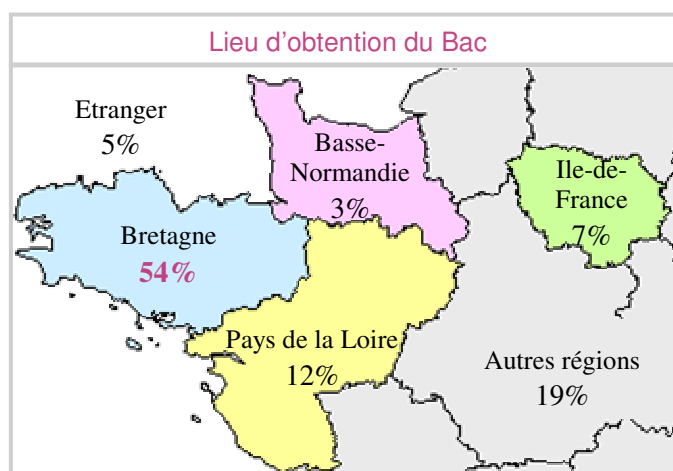


3. Région d'obtention du Bac

► **54% des diplômés ont obtenu leur Bac en Bretagne.**

12% l'ont passé dans la région Pays de la Loire.

A noter également la part relativement importante des diplômés ayant obtenu leur Baccalauréat à l'étranger² (5%).

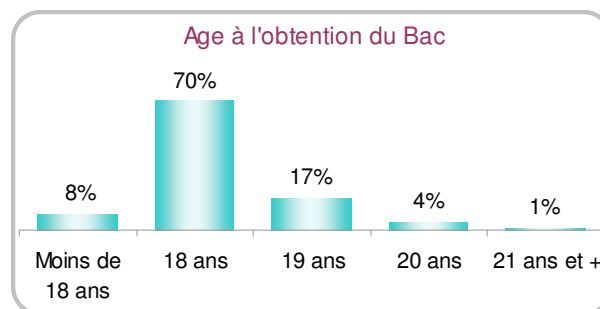


¹ Afin de ne pas biaiser les résultats, nous avons exclu de cette partie les diplômés issus de la formation continue (16% de la population globale) dont le parcours est relativement atypique. Cette partie concerne donc uniquement les diplômés inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale.

4. Age l'obtention du Bac

► **78% ont obtenu leur Bac sans aucun retard** (18 ans ou moins) dont 8% avec au moins un an d'avance.

17% ont eu besoin d'une année supplémentaire et ont validé leurs études secondaires à 19 ans.



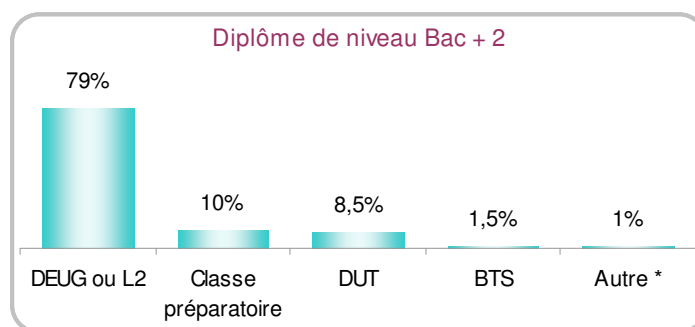
B. Principaux diplômes obtenus avant l'entrée en Master 2³

1. Diplôme de niveau Bac + 2

79% des diplômés possèdent un DEUG.

Après le Baccalauréat, 10% sont entrés en classe préparatoire.

8% ont obtenu un DUT.

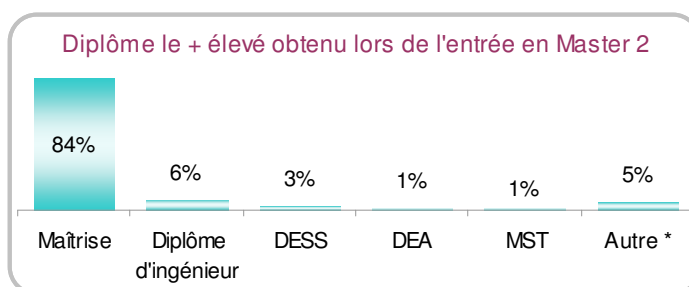


(* essentiellement DEUST et diplôme étranger)

2. Diplôme le plus élevé obtenu avant l'entrée en Master 2

Avant d'entrer en Master 2, 84% des diplômés étaient titulaires d'une Maîtrise. 6% possédaient un diplôme d'ingénieur.

3% avaient déjà obtenu un DESS et 1% un DEA.



(* Agrégation, CAPES, Diplôme d'études de médecine, Diplôme d'études de vétérinaire...)

² Sur les 34 individus ayant obtenu leur Bac à l'étranger, 30 sont effectivement de nationalité étrangère.

³ Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale.

C. La formation de Master 2 recherche ⁴

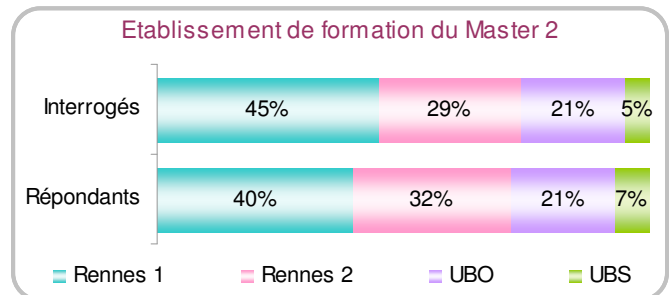
1. Etablissement de formation du Master 2

40% des répondants ont suivi leur formation de Master 2 à l'Université de Rennes 1, 32% à l'Université Rennes 2, 21% à l'UBO et 7% à l'UBS.

Si l'on compare ces résultats avec ceux de la population interrogée, on constate que les diplômés de l'Université de Rennes 1 sont moins nombreux à avoir répondu au questionnaire. Ils sont donc sous-représentés dans l'échantillon de cette étude.

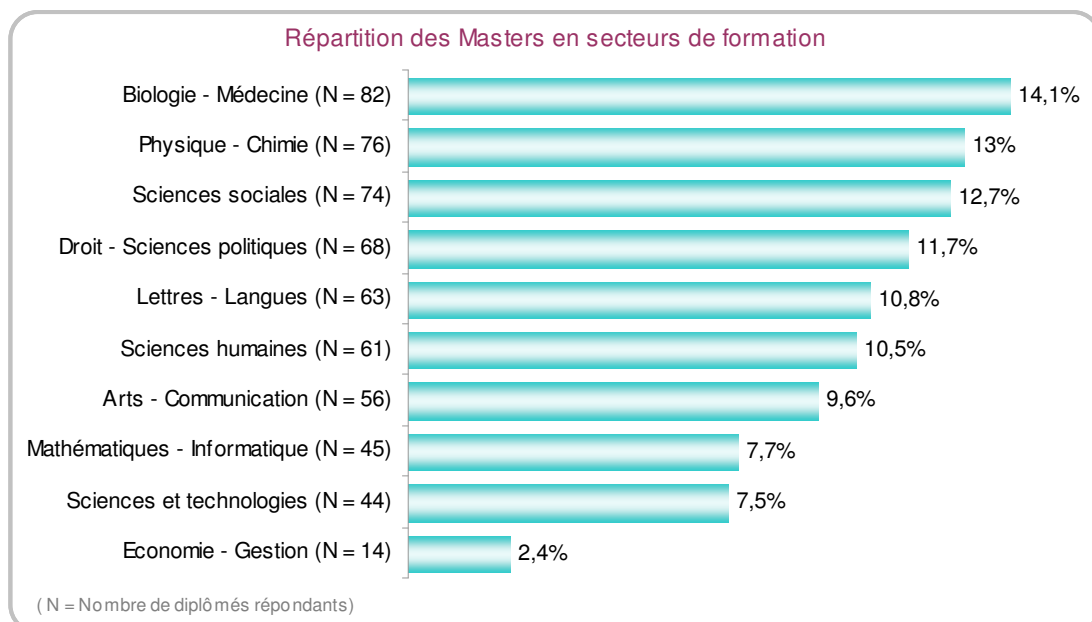
Parallèlement, les diplômés de l'UBS et ceux de l'Université Rennes 2 ont répondu plus massivement à l'enquête et sont donc surreprésentés.

Nous avons donc procédé à un redressement des données de cette enquête afin d'obtenir un échantillon plus représentatif de la population interrogée.



2. Classement des spécialités de Master 2 en secteurs de formation

Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les 94 Masters 2 recherche en 10 secteurs de formation⁵.



⁴ Cette partie concerne l'ensemble des répondants, qu'ils soient issus de la formation initiale ou de la formation continue.

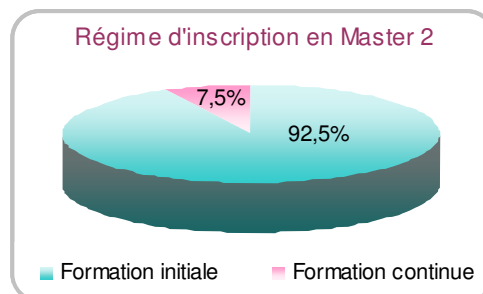
⁵ Nous avons réalisé une fiche technique pour chaque secteur de formation. Y sont présentés les intitulés de Master 2 ainsi que les principales données de l'étude pour chaque domaine.

Les secteurs de formation les plus importants en terme d'effectifs sont :

- « Biologie - Médecine » : 82 individus soit 14,1% des répondants,
- « Physique - Chimie » : 76 individus (13%) et
- « Sciences sociales » : 74 individus (12,7%).

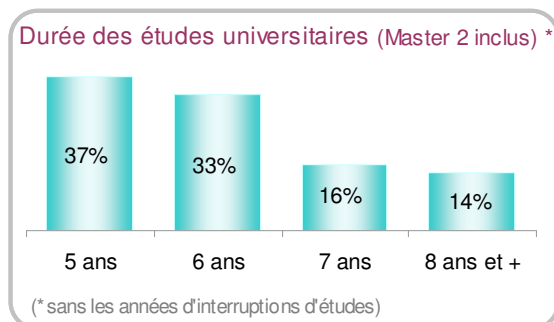
3. Régime d'inscription en Master 2

92,5% ont suivi leur Master 2 au titre de la formation initiale. 7,5% étaient inscrits en formation continue (soit 44 diplômés).



D. Durée des études universitaires, Master 2 inclus ⁶

37% ont obtenu leur Master 2 sans aucun retard, soit 5 ans après le baccalauréat. 33% ont eu besoin d'une année d'études supplémentaire.

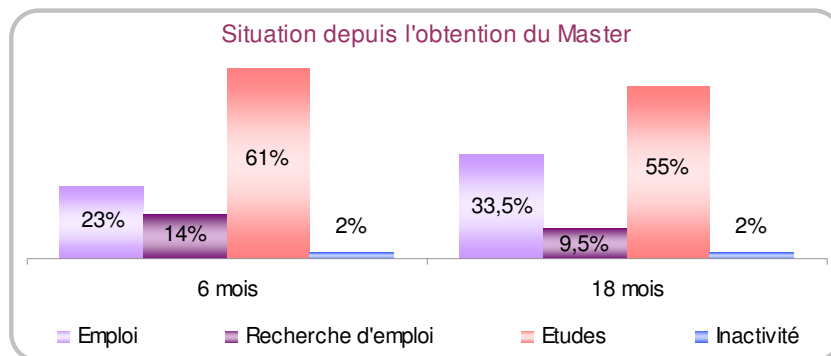


⁶ Cette partie concerne uniquement les diplômés inscrits en formation initiale.

CHAPITRE 2 :

Devenir des diplômés

Le graphique suivant présente l'évolution de la situation des diplômés depuis l'obtention du Master.



La part de diplômés en poursuite d'études est passé de 61% à 6 mois à 55% à 18 mois, diminuant ainsi de 10%. Dans le même temps, la part des diplômés à la recherche d'emploi a diminué de 32%. De même, la part des diplômés en emploi a progressé de 46%.

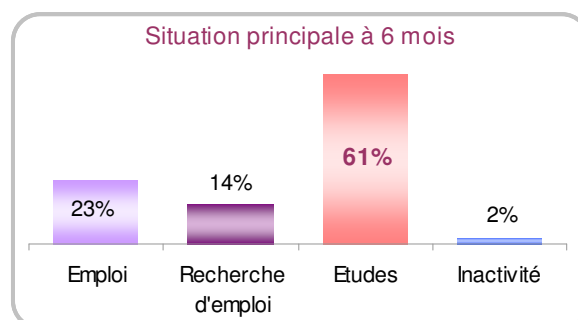
Les parties suivantes décrivent plus en détail les situations à 6 et 18 mois.

I. Situation principale 6 mois après l'obtention du Master

6 mois après l'obtention du Master Recherche, les diplômés sont majoritairement en poursuite d'études⁷ (61% soit 355 individus).

23% des répondants (131 individus) exercent une activité professionnelle⁸.

81 individus (14%) sont à la recherche d'un emploi.

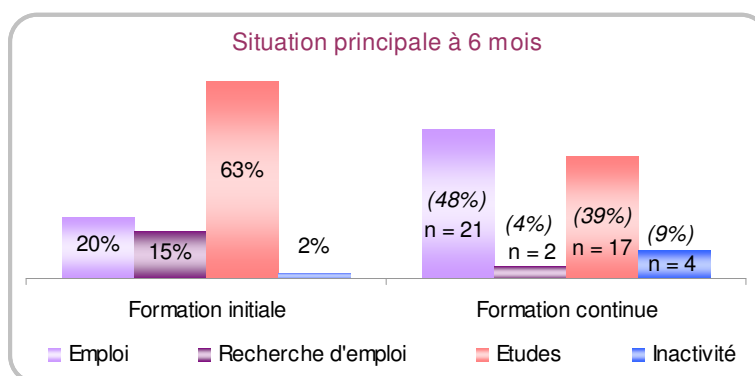


Selon le régime d'inscription en Master 2

On constate d'importantes disparités selon le régime d'inscription en Master 2 ($p = 0,001$). Toutefois, il convient de nuancer les données concernant le public issu de la formation continue. En effet, leur effectif étant très faible, leurs résultats sont présentés uniquement à titre indicatif.

21 diplômés issus de la formation continue (48%) sont en emploi 6 mois après le Master 2, contre seulement 20% pour les inscrits en formation initiale.

Parmi ces derniers, 63% poursuivent des études.



⁷ 117 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi ces 117 diplômés, 99 étaient inscrits en Doctorat.

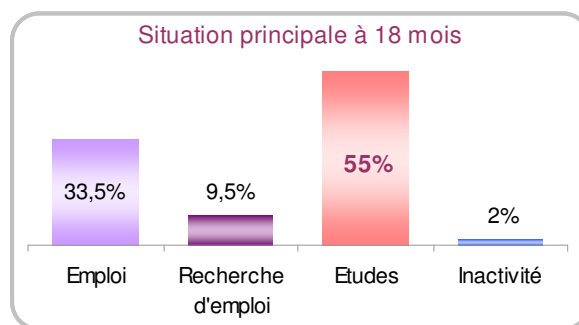
⁸ Parmi eux, 14 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

II. Situation principale 18 mois après l'obtention du Master

18 mois après l'obtention de leur diplôme, 55% des répondants (322 individus) poursuivent des études⁹.

33,5% des diplômés (195 individus) exercent une activité professionnelle¹⁰.

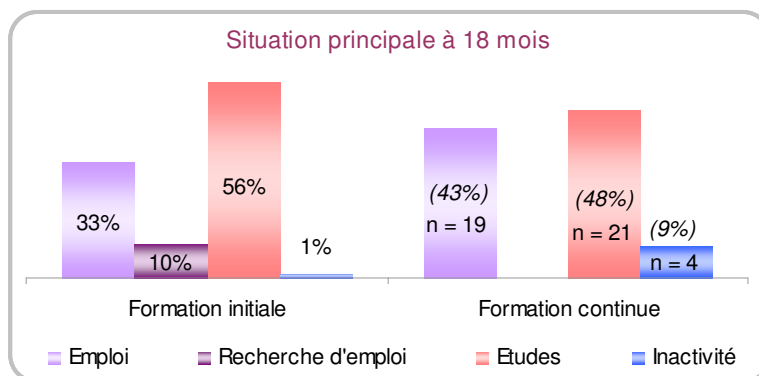
55 individus (9,5%) sont à la recherche d'un emploi.



✚ Selon le régime d'inscription en Master 2 (p = 0,002)

18 mois après l'obtention du Master, l'écart entre les diplômés issus de la formation initiale et ceux issus de la formation continue s'est quelque peu resserré.

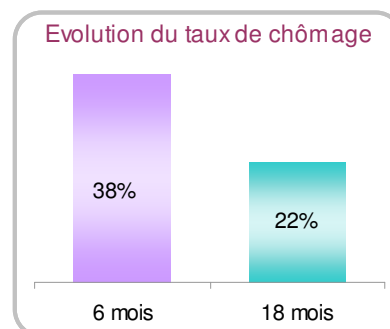
Toutefois, les diplômés issus de la formation continue sont toujours plus nombreux à exercer un emploi (43% contre 33%). Parallèlement, ceux de formation initiale sont majoritairement en poursuite d'études (56%).



III. Evolution du taux de chômage¹¹

6 mois après l'obtention du Master, le taux de chômage atteint 38 % de la population active. 18 mois après le Master, 22% des actifs sont à la recherche d'un emploi.

Pour les diplômés ayant suivi leur Master 2 au titre de la formation initiale, le taux de chômage atteint 42% à 6 mois. Il a été divisé par 2 pour atteindre 24% à 18 mois.



⁹ 130 d'entre eux exercent un emploi en complément de leurs études mais leurs études constituent leur activité principale. Parmi ces 130 diplômés, 114 étaient inscrits en Doctorat. Parmi les diplômés travaillant pendant le Doctorat, 69,5% exerçaient un emploi en lien direct avec la thèse (attaché temporaire vacataire d'enseignement, moniteur, chargé d'enseignement).

¹⁰ Parmi eux, 16 diplômés poursuivent également des études mais l'emploi exercé correspond à leur activité principale.

¹¹ Taux de chômage = nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) * 100.

CHAPITRE 3 :

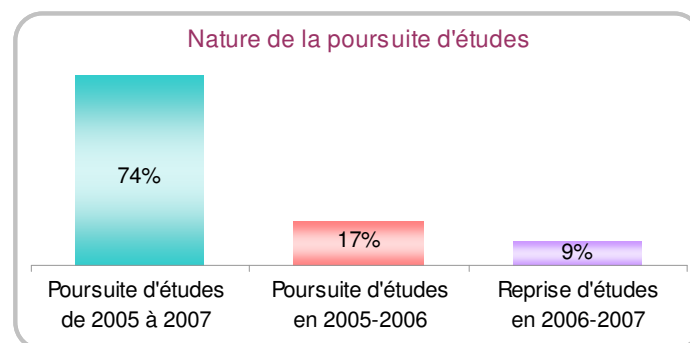
Les poursuites d'études après le Master

390 individus ont poursuivi des études¹² après le Master, soit 67% de répondants.

On n'observe aucune variation de taux de poursuite d'études selon la variable « sexe ». En revanche, ce taux diffère selon les variables « régime d'inscription en Master 2 » et « nationalité » :

- 68% des diplômés issus de formation initiale (368 individus) ont poursuivi des études après le Master 2 contre la moitié de ceux issus de la formation continue (22 individus).
- Nous avons calculé, à titre d'information, le taux de poursuite d'études pour les 37 diplômés de nationalité étrangère. Bien que l'effectif concerné soit très faible, il est intéressant de noter que 32 d'entre eux ont poursuivi des études après l'obtention du Master 2, soit 86,5%. 27 d'entre eux ont poursuivi 2 années d'études (soit, à titre d'information, 73% contre 47,5% pour les diplômés de nationalité française).

Nous avons dressé une typologie des différents types de poursuites d'études après le Master :



✚ Poursuite d'études uniquement en 2005-2006 (N^*+1) : 68 individus. Au moment de l'enquête (18 mois après l'obtention du Master 2), 45 d'entre eux exerçaient un emploi, 20 en recherchaient un et 3 étaient inactifs.

✚ Reprise d'études en 2006-2007 (N^*+2) : 35 individus. 6 mois après l'obtention du Master 2, 15 occupaient un emploi, 17 en recherchaient un et 3 étaient inactifs. On peut donc supposer que les difficultés d'insertion rencontrées après l'obtention du Master représentent un facteur important dans leur choix de reprendre des études.

✚ Deux années de poursuite d'études de 2005 à 2007 (N^*+1 et N^*+2) : 287 individus. 80% préparaient un Doctorat.

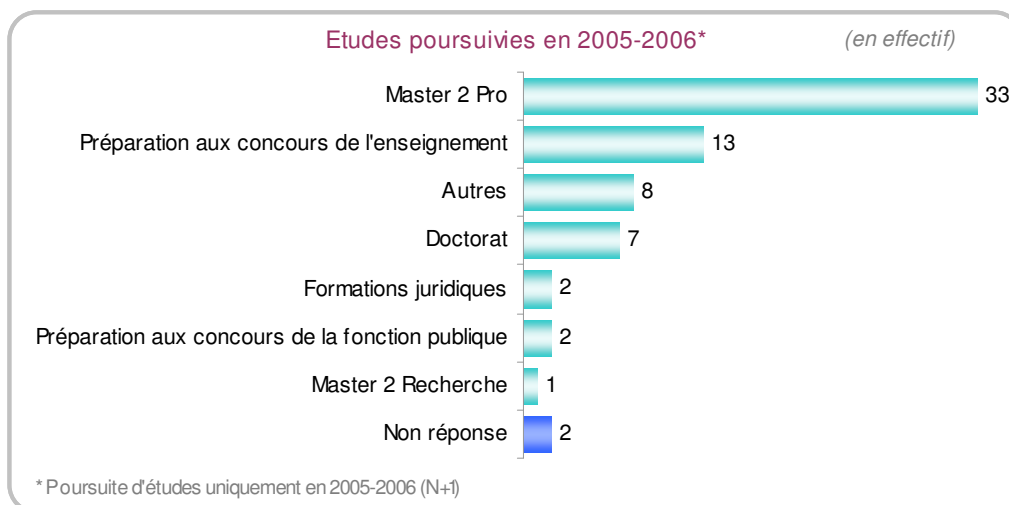
(* N correspond à l'année universitaire de la formation de Master 2. L'année $N + 1$ équivaut donc à l'année suivante, soit 2005-2006).

Vous retrouverez en annexe 1 les intitulés d'études répartis en fonction de cette typologie.

¹² Sont également pris en compte dans cette partie les diplômés qui exerçaient parallèlement un emploi et dont la poursuite d'études était l'activité principale

I. Poursuite d'études uniquement en 2005-2006 (N+1)

Sur les 68 diplômés en poursuite d'études uniquement en 2005-2006, 33 individus (49%) étaient inscrits en Master 2 professionnel. 13 individus (19%) se préparaient aux concours de l'enseignement.



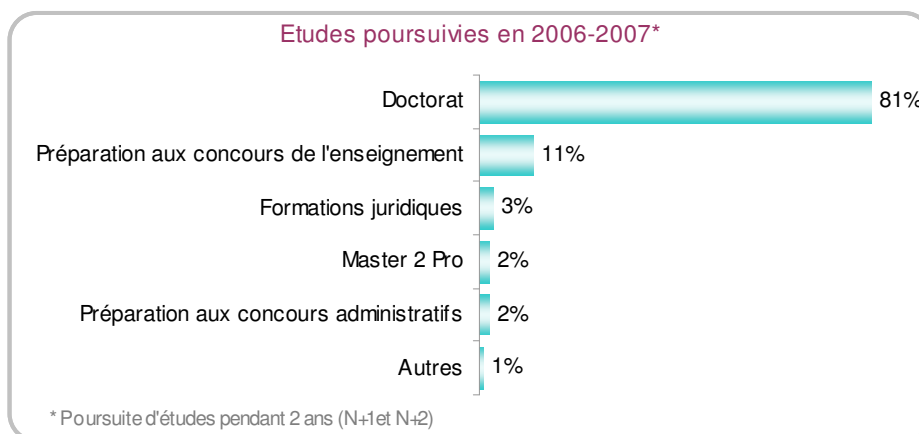
48 ont réussi leurs examens (71%), 6 ont échoué et 6 ne connaissaient pas encore leurs résultats au moment de l'enquête.

4 ont abandonné en cours d'année.



II. Poursuite d'études de 2005 à 2007 (N+1 et N+2)

Parmi les diplômés ayant poursuivi 2 années d'études, 81% étaient inscrits en Doctorat. 11% se préparaient au concours de l'enseignement.



Au moment de l'enquête, la majorité des individus n'avaient pas reçu les résultats de leurs examens.

Travailler pendant le Doctorat

Parmi les diplômés ayant poursuivi deux années d'études après l'obtention du Master, 80% étaient inscrits en Doctorat. 45% d'entre eux exerçaient un emploi tout en préparant leur thèse.

► Des emplois en lien direct avec le Doctorat

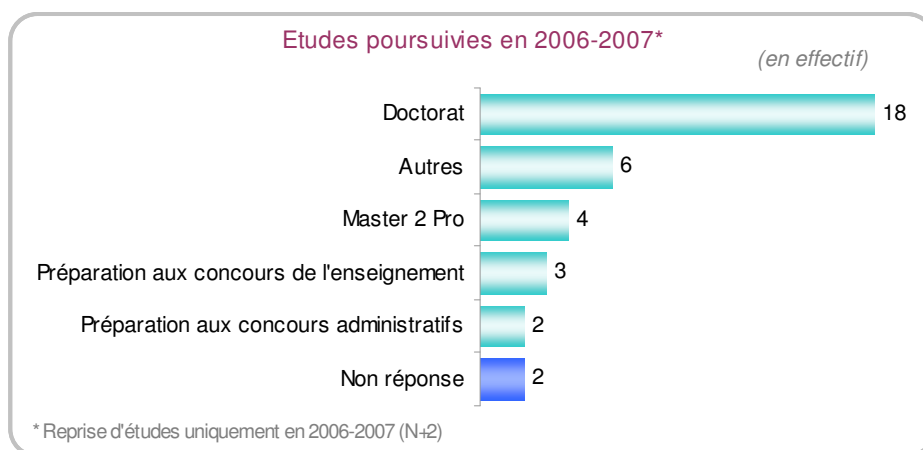
Pour 69,5% des doctorants, l'emploi exercé est en lien avec l'enseignement (attaché temporaire vacataire d'enseignement, moniteur, chargé d'enseignement).

► Majoritairement sur des emplois « temporaires »

77% exercent un emploi temporaire. 74% travaillent dans la fonction publique d'Etat. 59% travaillent dans le domaine de l'éducation.

III. Reprise d'études en 2006-2007 (N+2)

Sur les 35 diplômés en reprise d'études la 2^{ème} année post-Master, 18 individus (51%) préparaient un Doctorat. 6 se sont réorientés vers une autre formation (L3, DUT, DU, Diplôme d'ingénieur, Diplôme d'Etat, Post-Master).



Au moment de l'enquête la majorité des individus n'avaient pas reçu les résultats de leurs examens.

CHAPITRE 4 :

La situation professionnelle des diplômés en emploi

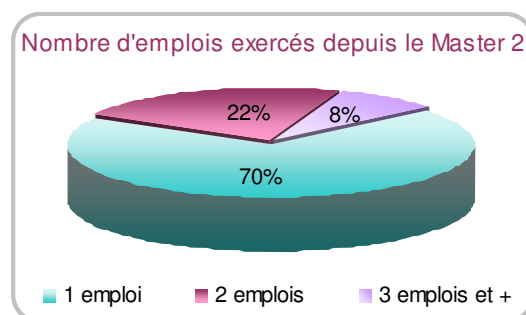
Les informations traitées dans cette partie portent sur les diplômés exerçant un emploi 18 mois après l'obtention du Master (195 individus, soit 33,5% de notre effectif global¹³).

Afin de décrire le plus fidèlement la situation professionnelle, les résultats sont présentés distinctement pour les diplômés issus de la formation initiale et pour les diplômés ayant suivi leur Master 2 au titre de la formation continue. Cependant, les diplômés en emploi issus de la formation continue représentent seulement 19 individus. Les résultats les concernant sont donc présentés uniquement à titre d'information.

I. Nombre d'emplois occupés depuis l'obtention du Master 2

7 diplômés sur 10 ont occupé un seul emploi depuis l'obtention du Master.

On n'observe aucune disparité significative selon le régime d'inscription en Master.



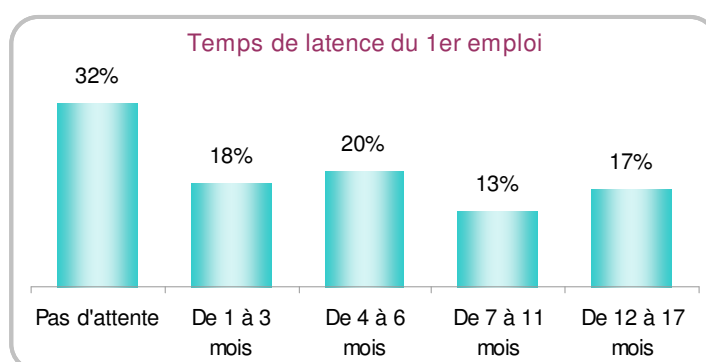
II. Modalités d'insertion professionnelle

A. Temps de latence du premier emploi ¹⁴

Nous avons exclu de cette question sur le temps de latence du 1^{er} emploi les individus qui travaillaient avant de s'inscrire en Master 2 et qui ont conservé cet emploi après l'obtention du diplôme. De même, les répondants qui ont poursuivi des études après l'obtention du Master n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cet item.

Ainsi, 70% des répondants ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois

Près d'1 diplômé sur 3 a obtenu son premier emploi immédiatement après l'obtention du Master.



¹³ Sont également concernés dans ce chapitre les 16 diplômés poursuivant des études parallèlement à leur activité professionnelle et dont l'emploi correspond à la situation principale observée 18 mois après l'obtention du Master.

¹⁴ Le temps de latence équivaut à la différence entre la date d'obtention du Master 2 et la date de recrutement.

B. Modalités d'accès à l'emploi

Le tableau ci-dessous présente les modalités d'accès au 1^{er} emploi et aux emplois suivants.

	Le 1 ^{er} emploi	Les emplois suivants
Concours	23,8%	8,8%
Candidature spontanée	17,8%	29,4%
A la suite de stages	16,3%	11,7%
Relations personnelles	16,3%	20,6%
Annonce Internet	10,4%	5,9%
ANPE-APEC	6,4%	8,8%
Autre	3%*	5,9%**
Annonce papier	4,5%	1,5%
Cabinet de recrutement	1%	1,5%
Intérim	0,5%	4,4%
Association d'anciens élèves		1,5%
Total	100%	100%

* Dépôt de CV sur une CVthèque, forum

** Recrutement interne, mutation

- Concernant le 1^{er} emploi : l'obtention d'un concours est le principal moyen d'accès à l'emploi (23,8%). L'envoi d'une candidature spontanée a également permis à 17,8% des diplômés de trouver leur 1^{er} poste.
- Pour les emplois suivants : l'envoi de candidatures spontanées (29,4%), les relations personnelles (20,6%) sont les principaux moyens d'accéder aux emplois suivants.

Les modalités d'accès au 1^{er} emploi varient selon le régime d'inscription.

	Formation initiale	Formation continue
Concours	20,2%	10
A la suite de stages	17,6%	1
Candidature Spontanée	17,6%	3
Relations personnelles	15,4%	4
Annonce Internet	11,2%	
ANPE-APEC	6,9%	
Annonce papier	4,8%	
Cabinet de recrutement	1%	
Intérim	0,5%	
Autre	4,8%	1
Total	100%	19 (en effectif)

Pour les diplômés issus de la formation initiale, l'obtention d'un concours (20,2%), les stages (17,6%) et l'envoi de candidatures spontanées (17,6%) arrivent en tête des moyens utilisés.

Plus de la moitié des diplômés (10 individus sur 19) ont accédé à leur 1^{er} emploi suite à l'obtention d'un concours. Toutefois, l'effectif concerné étant faible, ces résultats sont présentés uniquement à titre indicatif.

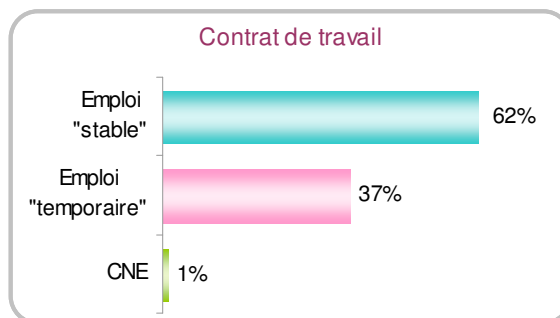
III. Caractéristiques de l'emploi

A. Nature du contrat de travail

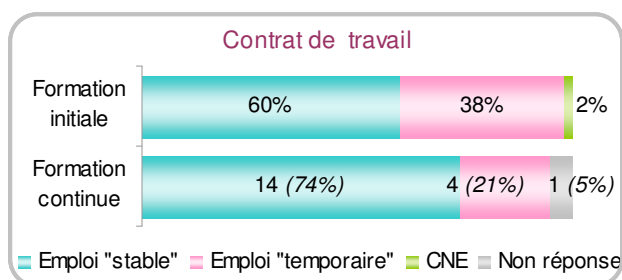
62% des diplômés occupent un emploi « stable » (CDI, titulaire de la Fonction publique : 61,5%, Indépendant : 0,5%).

37% occupent un emploi « temporaire » (CDD, contractuel Fonction publique : 36,5%, Intérim : 0,5%).

3 individus ont signé un Contrat Nouvelles Embauches.

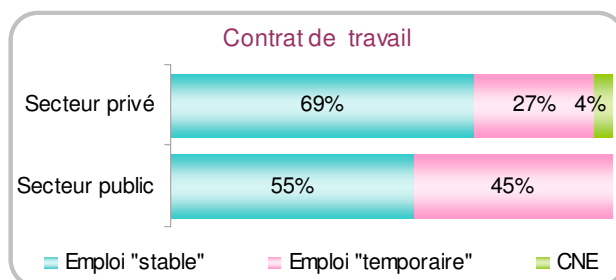


Les diplômés issus de la formation continue sont surreprésentés dans les emplois « stables » (74%). Toutefois, leurs effectifs étant très faibles, les résultats les concernant sont donnés uniquement à titre indicatif.



Le contrat de travail varie selon le type de structure.

Près de 7 diplômés travaillant dans le secteur privé sur 10 occupent un emploi « stable ». En revanche, dans le secteur public, la part des emplois temporaires atteint 45%.



Le tableau ci-dessous présente le type de contrat de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

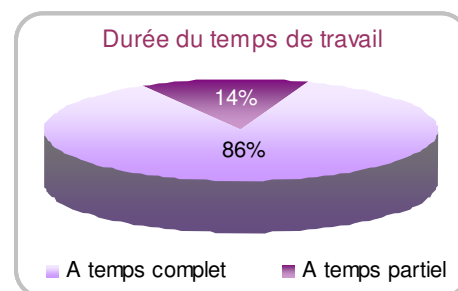
- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (30%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Emploi « stable »	69%	19%	44%	↗ (+132%)
Emploi « temporaire »	30%	81%	54%	↘ (-33,3%)
CNE	1%		2%	↘
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant déjà changé de poste, la part d'emplois « stables » a très fortement augmenté, passant de 19% pour le 1^{er} emploi à 44% pour l'emploi actuel. Néanmoins, le changement d'emploi ne leur a pas permis d'atteindre le taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (69% d'emplois stables).

B. Durée du temps de travail

86% des diplômés travaillent à temps complet. 14% (27 individus) ont signé un contrat à temps partiel.



5 individus n'ont pas précisé la durée de leur temps partiel. La quotité médiane correspond à 55%. Les emplois à temps partiel renseignés se répartissent de la façon suivante :

- ✚ Inférieur à 50% : 5 individus (23%),
- ✚ Egal à 50% : 6 individus (27%),
- ✚ Supérieur à 50% : 11 individus (50%).

Parmi les 27 diplômés travaillant à temps partiel, 3 exercent un autre emploi en complément de leur emploi principal.

La durée du temps de travail varie selon le régime d'inscription en Master 2. 13% des diplômés issus de la formation initiale travaillent à temps partiel. Ce taux atteint 21% chez les diplômés issus de la formation continue. Toutefois, cela concerne seulement 4 individus sur 19. Ce pourcentage est donc donné uniquement à titre indicatif.

Le tableau ci-dessous présente la durée du temps de travail en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

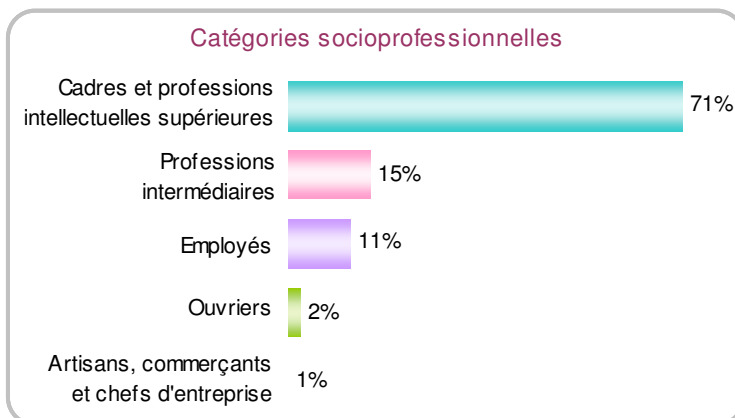
- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (30%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Temps complet	88%	58%	81%	➔ (+40%)
Temps partiel	12%	42%	19%	➡ (+55%)
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant déjà changé de poste, la part des emplois à temps partiel a diminué, passant de 42% pour le 1^{er} emploi à 19% pour l'emploi actuel. Toutefois, le changement d'emploi ne leur a pas permis d'atteindre le taux observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (12% d'emplois à temps partiel).

C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)

71% des diplômés se classent dans la CSP « Cadres et professions intellectuelles supérieures », 15 % dans la CSP « Professions intermédiaires » et 11% dans la catégorie « Employés ».



Le tableau ci-dessous présente les différentes catégories socioprofessionnelles en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (30%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

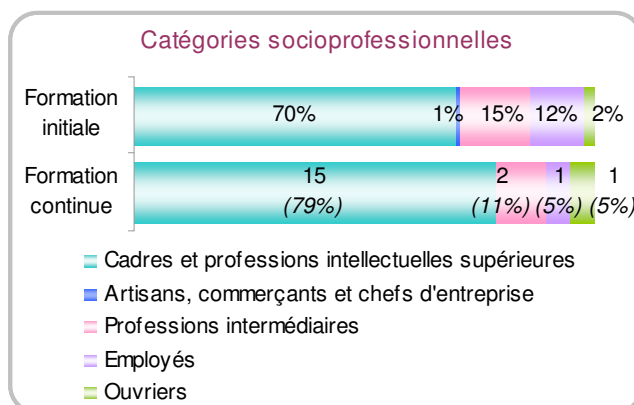
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1%			
Cadres et professions intellectuelles supérieures	76,5%	38%	59%	➔ (+55%)
Professions intermédiaires	9%	26%	29%	➔ (+12%)
Employés	12,5%	32%	9%	➔ (-72%)
Ouvriers	1%	4%	3%	➔ (-25%)
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant déjà changé d'activité, le taux d'emplois « cadres » a augmenté de manière significative (+ 55%), passant de 38% pour le 1^{er} emploi à 59% pour l'emploi actuel. Dans le même temps, la part des postes de catégorie « employés » a diminué très fortement (- 72%) pour atteindre 9% des emplois occupés 18 mois après l'obtention du Master. Nous pouvons donc en déduire que le changement d'emploi leur a permis d'améliorer leur statut. Toutefois, leur taux d'emploi « cadres » (59%) reste inférieur à celui observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (76,5% d'emplois « cadres »).

La catégorie socioprofessionnelle varie selon le régime d'inscription en Master 2.

Ainsi, l'accès au statut de « cadre » est plus fréquent chez les individus issus de la formation continue (79% contre 70% pour les diplômés inscrits en formation initiale).

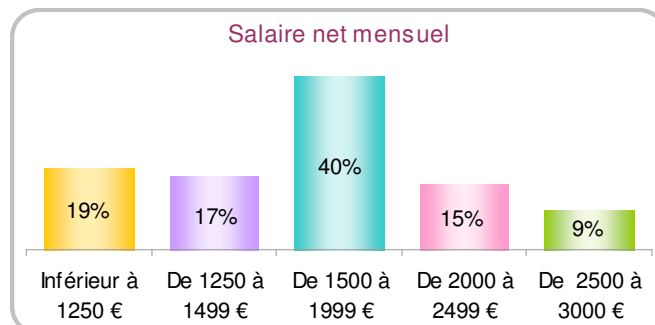
Toutefois, rappelons que seuls 19 diplômés ont suivi la formation de Master 2 au titre de la formation continue. Leurs résultats sont donc présentés uniquement à titre d'information.



D. Salaire net mensuel

Les informations relatives au salaire net mensuel sont calculées sur la base de la population exerçant un emploi à temps complet au moment de l'enquête.

18 mois après l'obtention du Master, les diplômés perçoivent un salaire net mensuel médian de 1600 € (soit 20685 € annuel, primes comprises). Le salaire net mensuel moyen est de 1671,25 €.



Le tableau ci-dessous présente le salaire net mensuel médian pour les 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (30%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

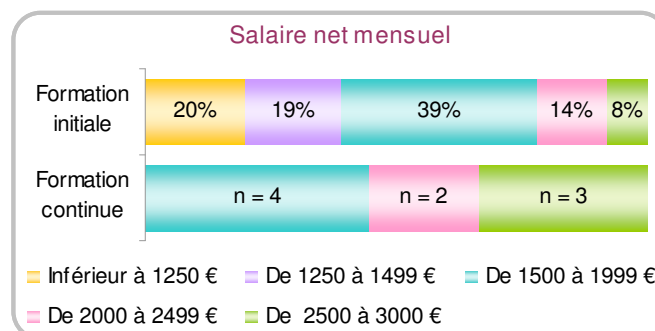
	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Salaire net mensuel médian	1700 €	1400 €	1500 €	↗

Parmi les diplômés ayant changé d'emploi, le salaire net mensuel médian a augmenté de 100 €, passant de 1400 € pour le 1^{er} emploi à 1500 € pour l'emploi exercé au moment de l'enquête. Néanmoins, malgré cette nette augmentation, leur salaire médian est toujours inférieur à celui observé chez les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (1700 €).

🚩 Selon la variable « régime d'inscription en Master 2 »

On observe de très nettes disparités selon le régime d'inscription en Master 2.

Pour les répondants issus de la formation initiale, le salaire net mensuel médian est de 1600 €. Chez les diplômés ayant suivi leur Master 2 au titre de la formation continue, il atteint 2000 €.

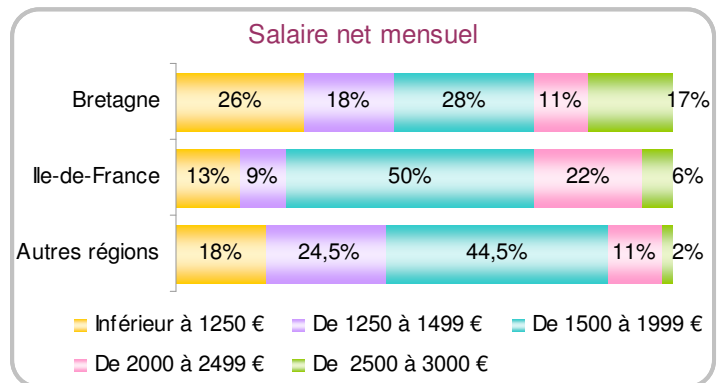


Etant donné l'effectif réduit concernant les diplômés inscrits en formation continue, leurs résultats sont donnés uniquement à titre indicatif.

✚ Selon la variable « localisation de l'emploi »

La rémunération varie fortement en fonction de la localisation de l'emploi.

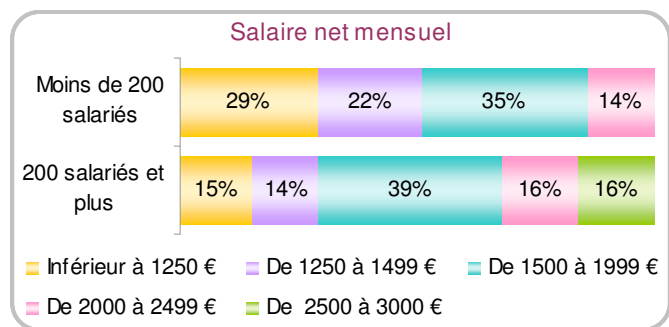
Le salaire net mensuel médian atteint 1768 € en Ile-de-France. Il est de 1500 € en Bretagne et 1590 € dans les autres régions.



✚ Selon la variable « taille de l'entreprise »

Le salaire net mensuel diffère selon la taille de l'entreprise.

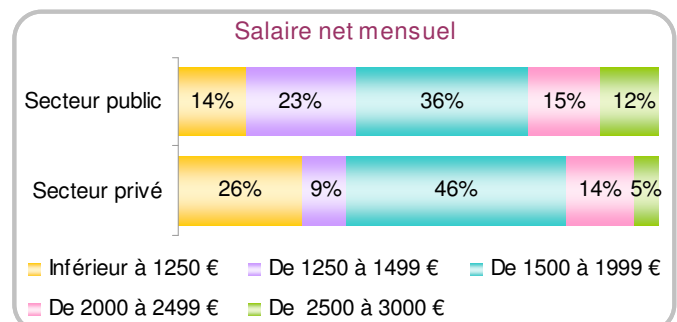
Le salaire net mensuel médian est plus élevé dans les grandes entreprises (200 salariés et plus) où il atteint 1750 €. Il est de 1452 € dans une entreprise de moins de 200 salariés.



✚ Selon la variable « structure de l'employeur »

On observe des différences de salaire importantes selon le type de structure.

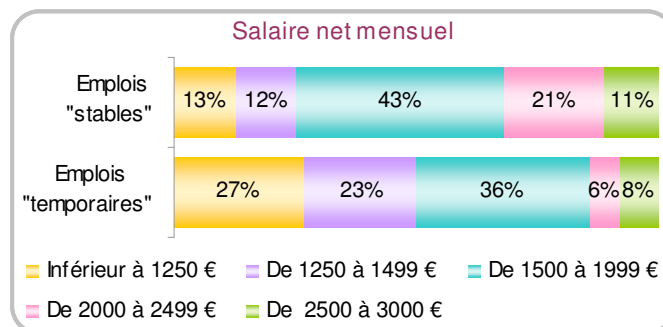
Les diplômés travaillant dans une structure privée perçoivent un salaire net mensuel médian de 1700 €. Il est nettement inférieur dans le secteur public avec 1600 €.



✚ Selon la variable « contrat de travail »

On observe des disparités salariales importantes selon le type de contrat de travail.

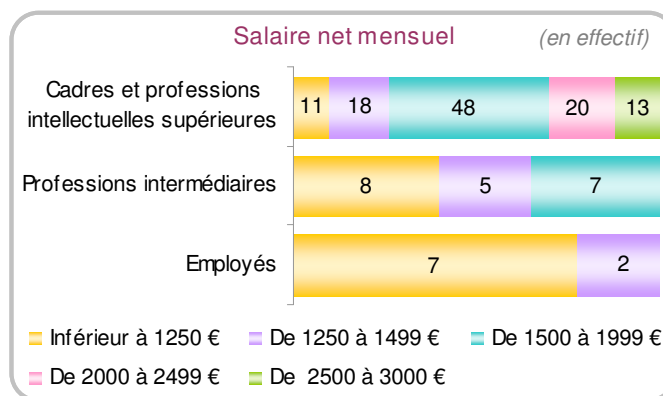
Le salaire net mensuel médian des diplômés en emploi « stable » atteint 1800 € alors que pour ceux en emploi « temporaire », il est de 1481,50 € par mois.



✚ Selon la variable « catégorie socioprofessionnelle »

Le salaire net mensuel varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi.

Le salaire net mensuel médian des cadres s'élève à 1758 €. Il est de 1323 € pour la CSP professions intermédiaires. Il atteint seulement 1100 € pour les employés.

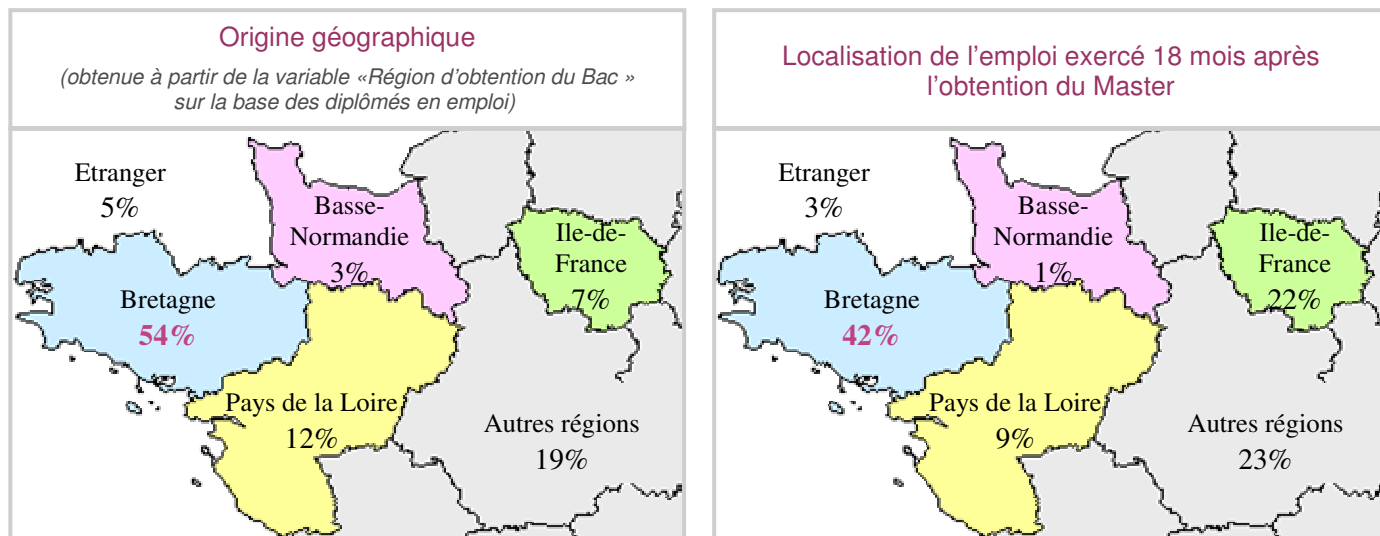


IV. Lieu d'exercice de l'emploi

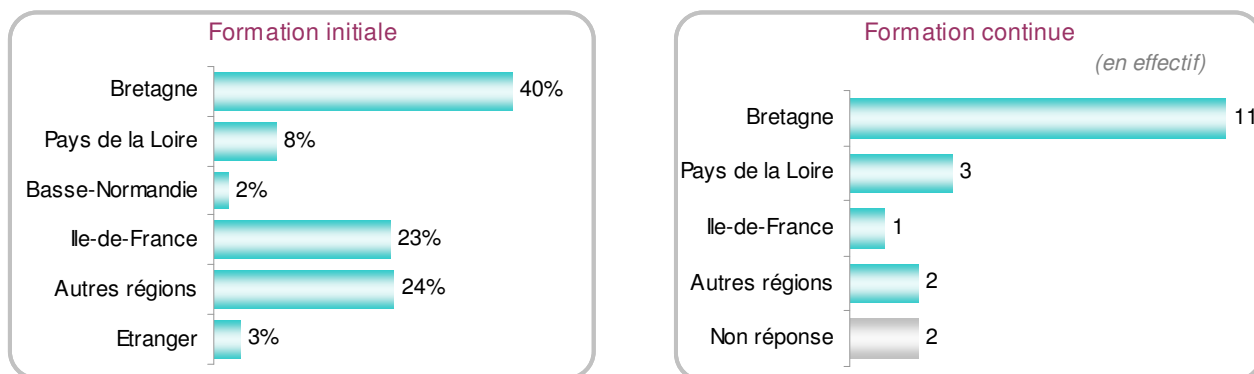
A. Localisation de l'emploi

18 mois après l'obtention de leur Master, 42% des diplômés exercent leur emploi en Bretagne¹⁵.

Si l'on compare ces données avec l'origine géographique des diplômés, on constate que les mobilités se font essentiellement au profit de la région Ile-de-France. En effet, 22% des diplômés travaillent en région parisienne alors qu'ils sont seulement 7% à être originaire d'Ile-de-France (soit un solde migratoire de + 15% pour l'Ile-de-France).



Le lieu d'exercice de l'emploi varie nettement selon le régime d'inscription en Master 2.



11 diplômés sur les 19 issus de la formation continue (58%) travaillent en Bretagne (contre 40% pour les formations initiales). Ainsi, la mobilité géographique est plus importante chez les diplômés issus de la formation initiale : ils sont notamment 23% à travailler en Ile-de-France (contre 5% pour ceux de formation continue). Toutefois, leurs effectifs étant très faibles, les résultats concernant les diplômés inscrits en formation continue sont donnés uniquement à titre indicatif.

¹⁵ Dont 18% en Ile-et-Vilaine, 13% dans le Finistère, 6% dans le Morbihan et 5% dans les Côtes-d'Armor.

Le tableau ci-dessous présente la localisation de l'emploi en fonction des 2 groupes de diplômés suivants :

- Les diplômés occupant toujours leur 1^{er} emploi (70%)
- Les diplômés exerçant au moins leur 2^{ème} emploi (30%). Figurent dans le tableau ci-dessous les caractéristiques de leur 1^{er} emploi et de l'emploi exercé 18 mois après l'obtention du Master.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi		
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois	Evolution
Bretagne	41,5%	67%	42%	⬇️ (-37%)
Ile-de-France	21%	8%	24%	➡️ (+200%)
Autres régions	35%	25%	31%	➡️ (+24%)
Etranger	3%		3%	➡️
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant changé de poste, la part des emplois localisés en Bretagne a nettement diminué (-37%), passant de 67% pour le 1^{er} emploi à 42% pour l'emploi actuel. Dans le même temps, la part des emplois localisés en Ile-de-France a été multipliée par 3. Ainsi, 18 mois après l'obtention du Master, 24% des diplômés ayant changé d'emploi travaillent en Ile-de-France.

Nous avons examiné les conditions d'insertion selon la localisation de l'activité professionnelle¹⁶.

Localisation		Bretagne	Ile-de-France	Autres régions	Ensemble
Caractéristiques					
Type de contrat de travail					
Emplois stables		54%	78%	59%	62%
Emplois temporaires		43%	20%	41%	37%
CNE		3%	2%		1%
Total		100%	100%	100%	100%
Temps de travail					
Temps complet		81%	93%	87%	86%
Temps partiel		19%	7%	13%	14%
Total		100%	100%	100%	100%
Catégories socioprofessionnelles					
Cadres et professions intellectuelles supérieures		67%	76%	71%	71%
Professions intermédiaires		13%	17%	16%	15%
Employés		16%	7%	9%	11%
Ouvriers		4%		2%	2%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise				2%	1%
Total		100%	100%	100%	100%
Salaire					
Salaire net mensuel médian		1500 €	1768 €	1590 €.	1600 €

Il semble que la mobilité géographique améliore les conditions d'emplois.

En effet, les jeunes diplômés qui ont quitté la région accèdent plus fréquemment au statut cadre que les jeunes travaillant en Bretagne.

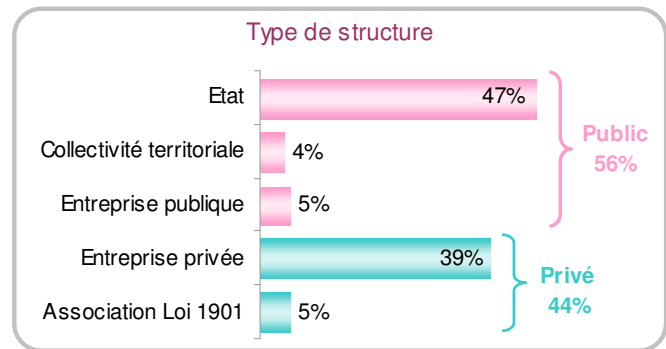
Travailler en région parisienne n'a pas seulement des répercussions bénéfiques sur la rémunération. Cela a également des conséquences positives sur la stabilité de l'emploi (78% d'emplois stables), le temps de travail (93% de temps complet) et l'accès au statut cadre (76% d'emplois cadres).

¹⁶ Nous n'avons pas représenté dans ce tableau les individus travaillant à l'étranger car leur effectif est très faible (seulement 6 individus).

B. Structure de l'employeur

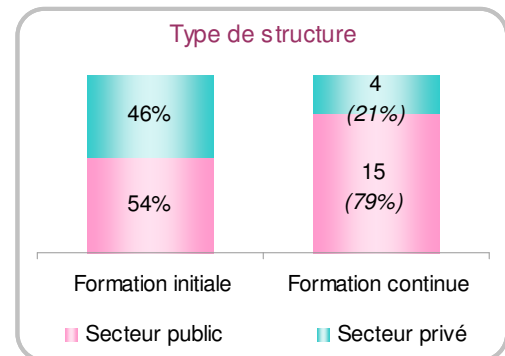
56% travaillent dans le secteur public et 44% dans le secteur privé.

L'Etat est le principal employeur des jeunes diplômés de Master 2 recherche (47%). Ensuite, nous trouvons les entreprises privées (39%).



On observe des disparités selon le régime d'inscription en Master 2.

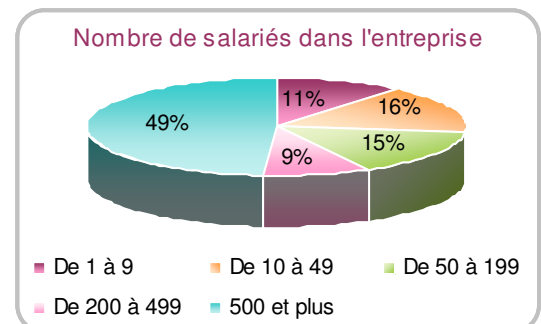
54% des diplômés issus de la formation initiale travaillent dans une structure publique. Ce taux atteint 79% pour ceux issus de la formation continue (15 individus dont 13 travaillant au sein de la Fonction publique d'Etat). Toutefois, rappelons que seuls 19 diplômés inscrits en formation continue exercent un emploi 18 mois après l'obtention du diplôme. Leurs résultats sont donc donnés uniquement à titre indicatif.



C. Taille de l'entreprise

Près d'1 diplômé sur 2 travaille dans une entreprise qui compte au moins 500 salariés.

27% travaillent dans une structure de moins de 50 salariés.



D. Domaine d'activité de l'employeur

Concernant le Domaine d'activité de l'employeur, nous faisons référence à la classification de la Nomenclature d'Activités Française (NAF).

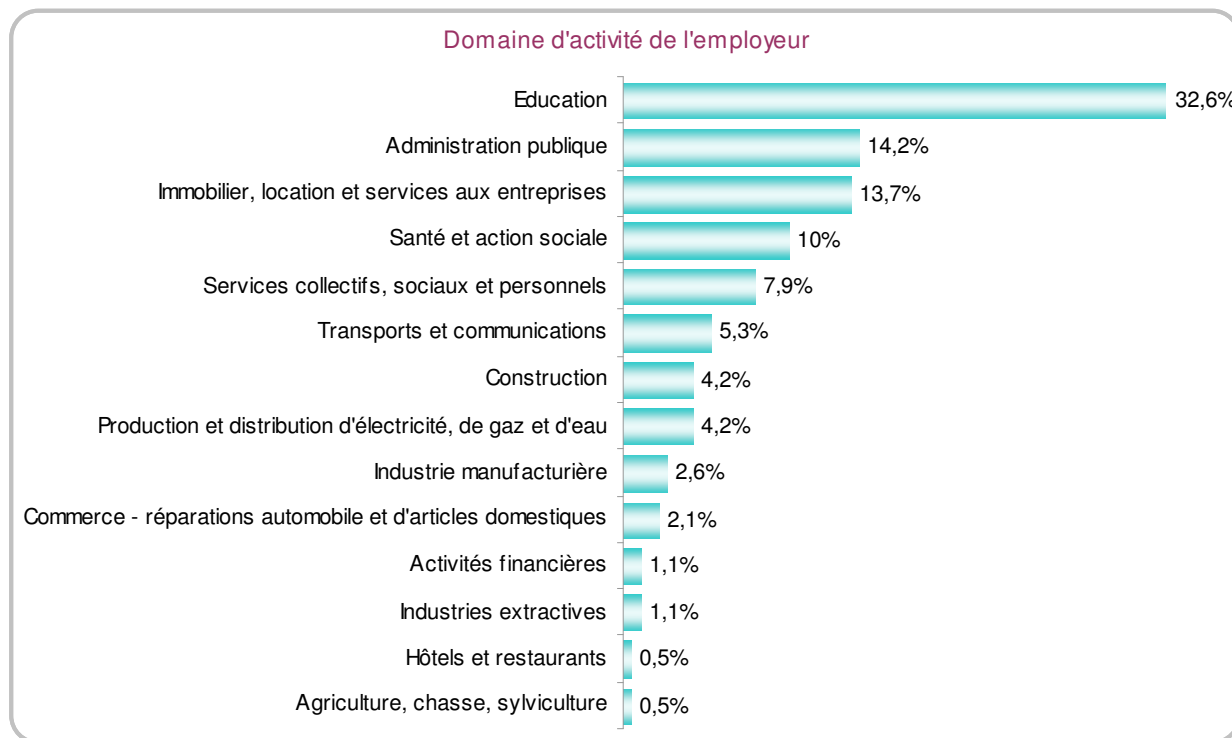
Près d'un tiers des diplômés travaille dans le domaine de l'éducation.

L'administration publique (hors éducation) emploie 14,2% des diplômés.

13,7% des diplômés exercent leur activité dans le domaine « Immobilier, location et services aux entreprises ».

Pour permettre une analyse plus fine, nous avons découpé ce domaine d'activité en catégories. Ainsi, la majorité d'entre eux travaille dans les catégories suivantes :

- Informatique (37,5%),
- Recherche et Développement (29,2%),
- Activités juridiques (16,7%).

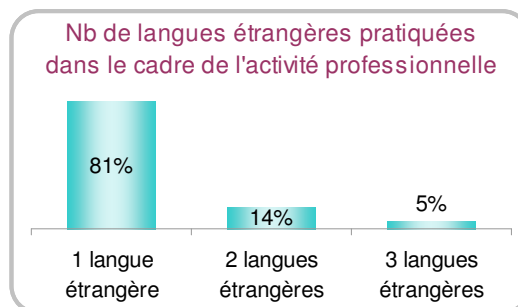


V. Utilisation de langues étrangères dans le cadre de l'activité professionnelle

41% utilisent au moins une langue étrangère dans leur activité professionnelle. 80% d'entre eux ont le statut « cadre ».

81% utilisent une seule langue étrangère.

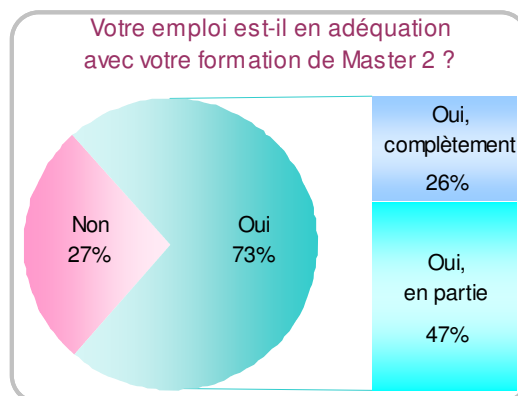
74% utilisent l'anglais, 9% l'espagnol et 8% l'allemand.



VI. Adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2

Le taux d'adéquation entre l'emploi et la formation de Master 2 atteint 73%. Il s'agit d'une totale adéquation pour 26% d'entre eux.

Ce taux est plus faible que chez les titulaires d'un Master professionnel (87%).



Nous avons calculé ce taux d'adéquation en fonction de diverses variables. Ainsi, on n'observe aucune disparité selon le régime d'inscription en Master 2 et la variable « sexe ».

En revanche, le taux d'adéquation entre l'emploi et la formation de Master 2 est fortement lié aux conditions d'exercice de l'emploi.

En effet, si 80% des cadres jugent leur emploi en adéquation avec leur formation de Master 2, ce taux chute à 45% chez les employés.

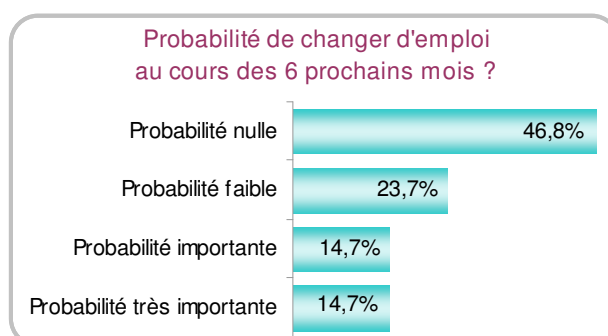
Il atteint 74% pour les diplômés travaillant à temps complet (contre 65% pour ceux à temps partiel).

Il s'élève à 80% pour les répondants percevant un salaire compris entre 2000 et 2499 € contre 55% pour ceux gagnant moins de 1250 €.

VII. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle

46,8% des diplômés n'envisagent pas de changer d'emploi au cours des 6 mois suivant l'enquête (« probabilité nulle »).

En revanche, 29,4% considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est « importante » voire « très importante ».



Les perspectives d'avenir professionnel varient fortement selon les conditions d'exercice de l'emploi.

✚ Selon le salaire net mensuel

55% des diplômés percevant un salaire net mensuel inférieur à 1250 € envisagent de changer d'emploi. Ce taux atteint seulement 24% pour ceux ayant au moins 1250 € par mois.

✚ Selon le type de contrat de travail

34% des diplômés exerçant un emploi « temporaire » considèrent que leur probabilité de changer d'emploi est très importante. Ce taux atteint seulement 3% pour les emplois « stables ».

✚ Selon la durée du temps de travail

52% des individus travaillant à temps partiel envisagent de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois (seulement 16% pour les emplois à temps complet).

✚ Selon la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi

45,5% des employés envisagent de changer d'emploi au cours des 6 prochains mois. Un changement d'emploi est envisagé pour 32% des « professions intermédiaires » et seulement 26% des « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

✚ Selon l'adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2

Parmi les diplômés exerçant un emploi en inadéquation avec leur formation, 40% envisagent de changer d'emploi.

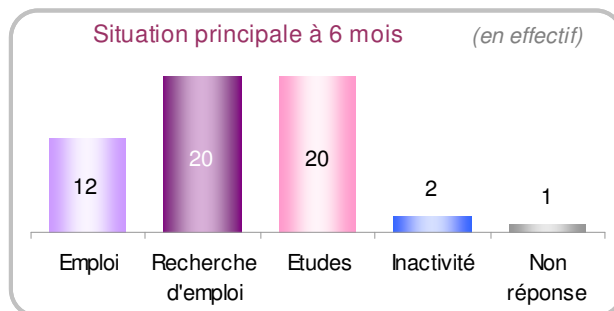
Ce taux est de 25,5% pour ceux exerçant un emploi en adéquation avec leur formation.

CHAPITRE 5 :

La recherche d'emploi

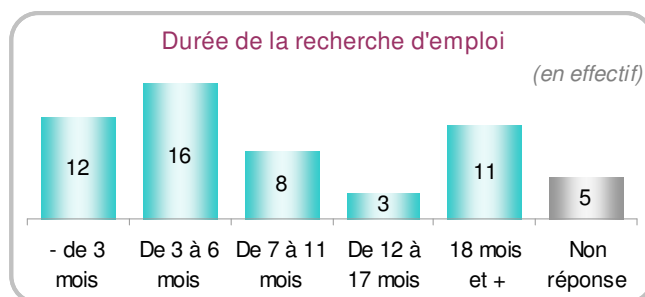
55 diplômés (9,5%) recherchent un emploi 18 mois après l'obtention du Master 2. L'effectif étant réduit, les résultats sont présentés en chiffre.

Parmi eux, 20 individus (36%) étaient déjà à la recherche d'un emploi 6 mois après le Master 2.
20 individus (36%) poursuivaient des études.
12 individus (22%) exerçaient un emploi.



I. Durée de la recherche d'emploi

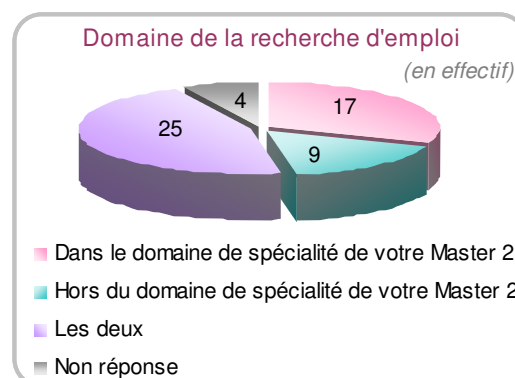
47% sont à la recherche d'un emploi depuis moins de 6 mois, dont 30% depuis moins de 3 mois.
Pour 16%, la période de chômage est supérieure à 18 mois.



II. Domaine de la recherche d'emploi

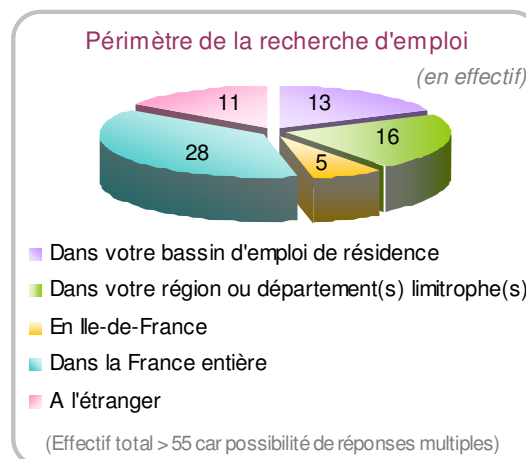
25 diplômés (46%) recherchent un emploi à la fois dans le domaine de spécialité de leur Master 2 et en dehors de leur domaine.

17 individus (31%) ciblent leurs recherches uniquement dans le domaine de spécialité de leur Master 2.



III. Périmètre de la recherche d'emploi

28% limitent leur zone de recherche à leur région ou département(s) limitrophe(s). 3 diplômés sur 10 élargissent leurs recherches à la France entière.



CONCLUSION

891 diplômés de la 1^{ère} promotion de Master 2 recherche (2004-2005) ont été interrogés 18 mois après l'obtention du diplôme. 583 individus ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **65%**.

La population répondante est composée de 50,3% d'hommes et 49,7% de femmes.

92,5% des diplômés ont suivi leur Master 2 au titre de la formation initiale. Leur âge médian lors de l'inscription en Master 2 était de 23 ans.

7,5% ont suivi le Master 2 au titre de la formation continue. Leur âge médian lors de l'inscription en Master 2 était de 36 ans.

6 mois après l'obtention du Master, 61% des diplômés étaient en poursuite d'études. 18 mois après, ce taux de poursuite d'études atteint 55%. 78% préparaient un Doctorat.

La part des diplômés en emploi est passée de 23% (situation à 6 mois) à 33,5% (situation à 18 mois), enregistrant ainsi une progression de 46%.

Alors que les diplômés d'un Master professionnel privilégient l'insertion professionnelle, les titulaires d'un Master recherche s'orientent donc davantage vers une poursuite d'études, en Doctorat pour la grande majorité d'entre eux.

Si 7 diplômés sur 10 exercent toujours leur premier emploi au moment de l'enquête, 3 sur 10 ont occupé plusieurs emplois. Pour ces derniers, les conditions d'exercice du premier poste étaient peu favorables : seulement 19% de diplômés en « emplois « stables » et 38% de « Cadres et professions intellectuelles supérieures ».

Le changement d'emploi leur a permis d'améliorer significativement leurs conditions d'insertion et de se rapprocher du niveau des diplômés ayant occupé un seul emploi.

La part des emplois « stables » reste néanmoins plus faible chez les diplômés ayant changé d'emploi.

	Toujours dans leur 1 ^{er} emploi	Ayant changé d'emploi	
		1 ^{er} emploi	Emploi 18 mois
Part des emplois « stables »	69%	19%	44%
Part des emplois à temps complet	88%	58%	81%
Part des « Cadres et professions intellectuelles supérieures »	76,5%	38%	59%
Salaire net mensuel médian	1700 €	1400 €	1500 €
Part des emplois localisés en Bretagne	41,5%	67%	42%
Total	100%	100%	100%

Les conditions d'insertion professionnelle varient selon les variables suivantes : « Sexe »¹⁷, « Domaine de formation »¹⁸.

Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes tant au niveau du type de contrat, du temps de travail, de la CSP et du salaire. Ainsi, les hommes perçoivent un salaire net mensuel médian de 1800 €. Celui des femmes atteint seulement 1500 €.

Les diplômés des secteurs « Mathématiques - Informatique », « Sciences et technologies », « Physique - Chimie » et « Biologie - Médecine » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes. Leur salaire net mensuel médian atteint au moins 1728 €.

¹⁷ Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « sexe ».

¹⁸ Pour plus de détails, consulter le Zoom concernant la variable « domaine de formation ».

En revanche, les diplômés ayant suivi un Master 2 dans les domaines « Arts - Communication », « Sciences sociales » et « Lettres - Langues » connaissent une insertion professionnelle moins favorable avec notamment un taux d'emploi cadre inférieur à 53%.

Des différences par rapport aux diplômés 2005 de Master professionnel ...

► au niveau du profil ...

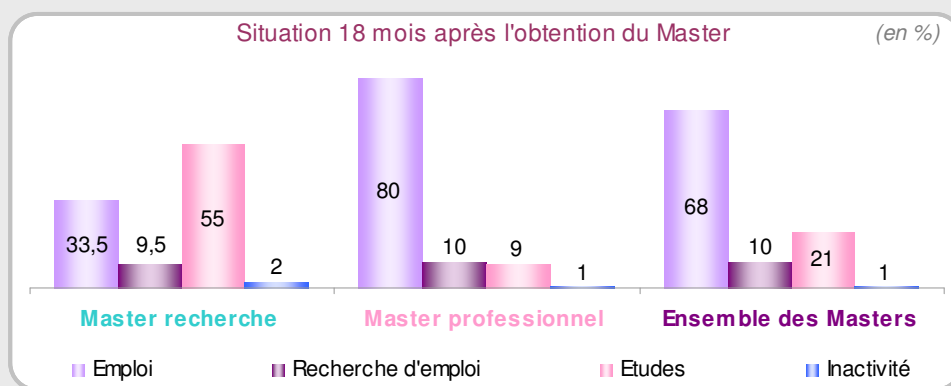
Parmi les diplômés de Master recherche, on retrouve davantage de titulaires d'un Bac Scientifique ou Littéraire. En effet, plus de la moitié d'entre eux (52%) sont issus de la série Scientifique (41% chez les diplômés de Master professionnel). Près d'1 diplômé sur 4 a obtenu un Bac Littéraire (seulement 16% chez les diplômés de Master professionnel). En revanche, seuls 14% sont titulaires d'un Bac Economique et Social (31% chez les diplômés de Master professionnel).

De plus, les diplômés de Master recherche sont plus nombreux à avoir obtenu leur Bac avec mention (57% contre 48% pour les diplômés de Master professionnel).

On note également que la part des diplômés de nationalité étrangère est plus élevée chez les diplômés de Master recherche (6% contre 2% pour les diplômés de Master professionnel).

► au niveau de la situation après l'obtention du Master ...

En effet, 18 mois après l'obtention du Master recherche, plus de la moitié des diplômés (55%) poursuivent des études. Ce taux atteint seulement 9% chez les diplômés de Master professionnel. Ces derniers sont, en revanche, 80% à exercer un emploi 18 mois après le Master professionnel.



► au niveau de l'insertion professionnelle ...

Lorsqu'ils choisissent de s'insérer sur le marché de l'emploi, les diplômés de Master recherche ne se distinguent pas significativement de leurs homologues titulaires d'un Master professionnel :

- ✚ 14% des titulaires d'un Master recherche travaillent à temps partiel (seulement 8% pour les Masters professionnels).
- ✚ La part des emplois « stables » s'élève à 62% chez les diplômés de Master recherche. Elle est légèrement plus élevée chez les titulaires d'un Master professionnel (66%).

On note tout de même quelques disparités concernant les conditions d'insertion professionnelle :

- ✚ Ainsi, 23,8% des diplômés de Master recherche ont obtenu leur 1^{er} emploi suite à un concours. Concernant les diplômés de Master professionnel, 29% ont trouvé leur 1^{er} emploi grâce aux stages.
- ✚ La part des emplois appartenant à la CSP « Cadre, Profession intellectuelle supérieure, Profession libérale » est plus élevée chez les diplômés de Master recherche (71% contre 63,6% pour les Masters professionnels).
- ✚ Plus de la moitié des titulaires d'un Master recherche (56%) travaillent dans le secteur public (27% pour les Masters professionnels).
- ✚ Les diplômés de Master recherche sont plus nombreux à travailler dans le domaine de l'Education (32,6% contre seulement 6% pour les Masters professionnels).

GLOSSAIRE

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Formation continue : Au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle afin de s'adapter à l'évolution des techniques et ainsi favoriser leur adaptation au monde du travail.

Domaine de formation : les 94 spécialités de Master 2 recherche ont été classées en 10 grands secteurs de formation afin de faciliter la lisibilité de l'analyse.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous. Si le salaire net mensuel médian est de 1600 €, cela signifie que 50% gagnent moins de 1600 € et 50% gagnent plus de 1600 €.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

Taux de chômage : $\text{nombre de personnes à la recherche d'un emploi} / (\text{nombre de personnes en emploi} + \text{nombre de personnes à la recherche d'un emploi}) * 100$.

CSP : Catégorie socioprofessionnelles.

NAF : Nomenclature d'Activités Française.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Emploi « stable » : sont considérés comme emplois « stables » les emplois en « CDI », les emplois de « Titulaire de la fonction publique » ainsi que les emplois d'« indépendants ».

Emploi « temporaire » : sont considérés comme emplois « temporaires » les emplois en « CDD », de « Contractuel de la fonction publique » et les emplois « intérimaires ».

CNE : Contrat Nouvelles Embauches.

VIE : Volontariat International en Entreprise.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 recherche.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 professionnel.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.

APEC : Association Pour l'Emploi des Cadres.

CRPE : Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

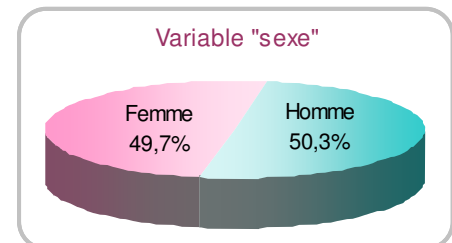
CAPA : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

ENSP : Ecole Nationale de la Santé Publique

ZOOM sur ... la variable « Sexe »

Nous avons examiné les différents items de cette étude en les croisant avec la variable « sexe » afin de rendre compte des éventuelles disparités concernant les conditions d'insertion des hommes et des femmes.

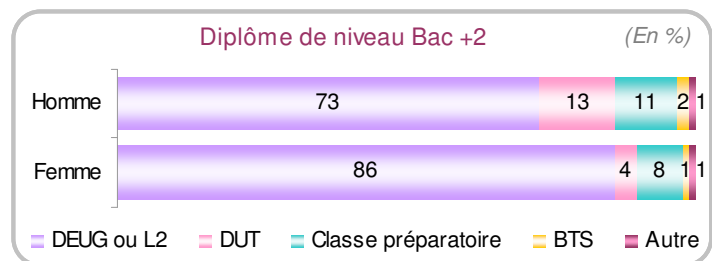
La répartition homme-femme est équilibrée : 50,3% d'hommes et 49,7% de femmes.



Diplôme de niveau Bac + 2

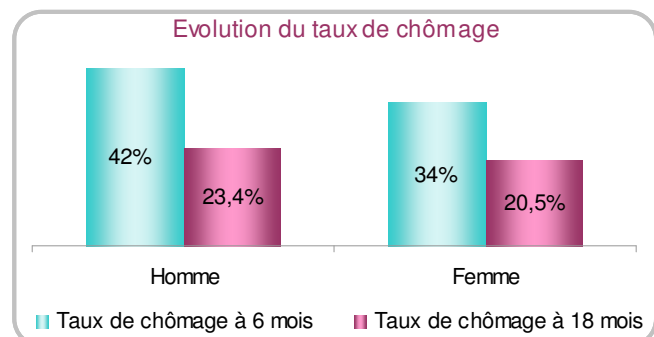
86% des femmes ont obtenu un DEUG contre 73% des hommes.

13% des hommes sont titulaires d'un DUT contre 4% des femmes.



Taux de chômage

Le taux de chômage est plus élevé chez les hommes. A 6 mois, il atteignait 42% chez les hommes et 34% chez les femmes. 18 mois après l'obtention du diplôme, l'écart s'est resserré : 23,4% chez les hommes et 20,5% chez les femmes.



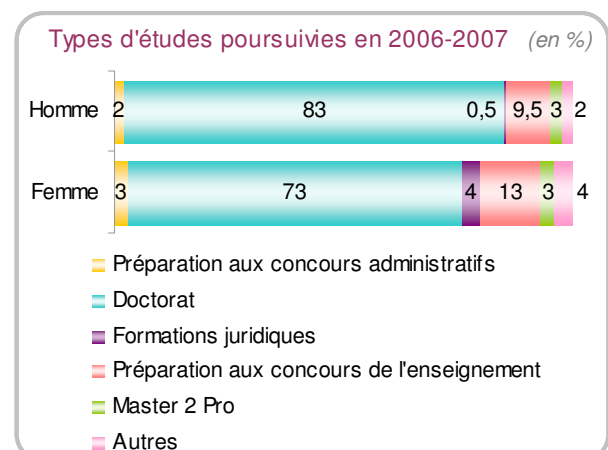
Types d'études poursuivies en 2006-2007 (N + 2)

On ne relève aucune différence entre le taux de poursuite d'études des hommes et celui des femmes.

Parmi les diplômés en poursuite d'études en 2006-2007, les hommes sont plus nombreux à préparer un Doctorat (83% contre 73% des femmes).

13% des femmes se préparent aux concours de l'enseignement (contre 9,5% des hommes).

Sur les 8 diplômés s'orientant vers une profession juridique, on trouve 7 femmes (87,5%).

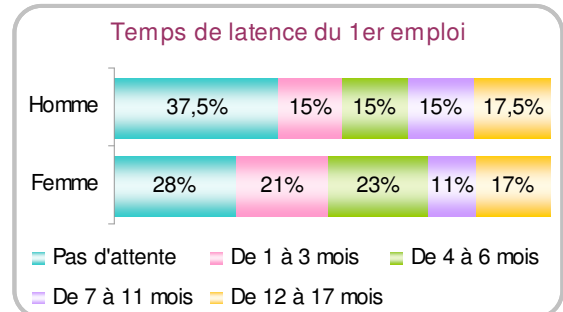


Nombre d'emplois exercés depuis le Master 2

Concernant le nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du Master, on n'observe aucune disparité en fonction de la variable « sexe ».

Durée de recherche du 1^{er} emploi

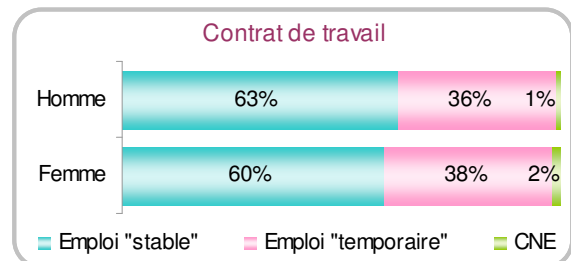
La durée de recherche du 1^{er} emploi varie peu selon la variable « sexe ». 67,5% des hommes ont trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois (72% pour les femmes). Toutefois, les hommes sont plus nombreux à obtenir leur 1^{er} emploi immédiatement après l'obtention du Master 2 (37,5% contre 28% pour les femmes).



Contrat de travail

On observe peu de disparités au niveau du contrat de travail selon la variable « sexe ».

La part des emplois « stables » est légèrement plus élevée chez les hommes : 63% occupent un emploi « stable » (CDI et indépendant) contre 60% des femmes.

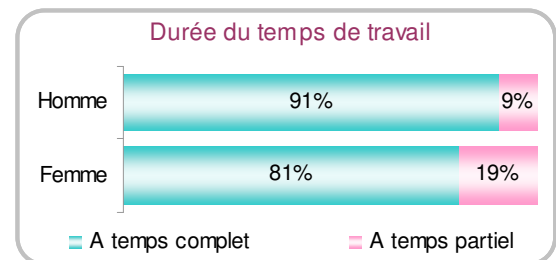


Durée du temps de travail

On constate des différences importantes au niveau du temps de travail.

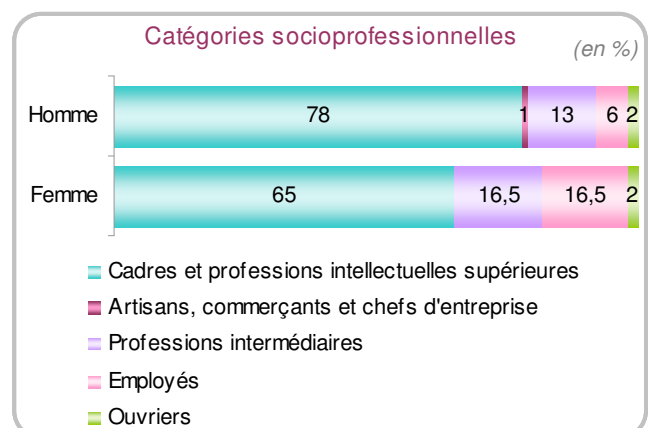
En effet, 9% des hommes travaillent à temps partiel. Pour les femmes, ce taux s'élève à 19%.

Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, les deux tiers sont exercés par une femme.



Catégories socioprofessionnelles

Les différences de statut persistent entre les hommes et les femmes. Ainsi, les hommes sont plus nombreux à accéder à un emploi de « cadre » (78% contre 65% des femmes).

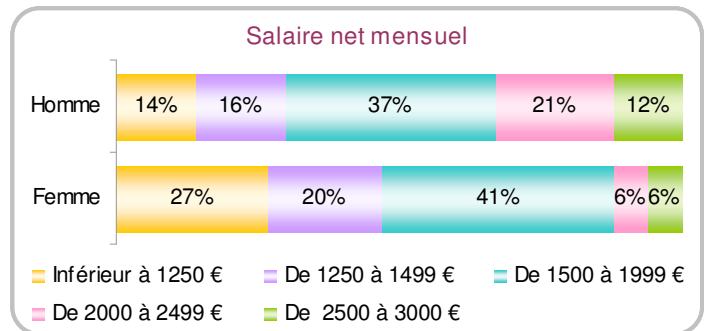


Salaire net mensuel

Les informations concernant le salaire net mensuel sont calculées sur la base des emplois à temps complet.

Les inégalités salariales perdurent selon la variable « sexe ». 20% des hommes perçoivent un salaire net mensuel inférieur à 1500 €. Ce taux atteint 47% chez les femmes.

Le salaire net mensuel médian pour un homme s'élève à 1800 € (22350 € annuel, primes comprises) alors qu'il est seulement de 1500 € (18000 € annuel, primes comprises) pour une femme.



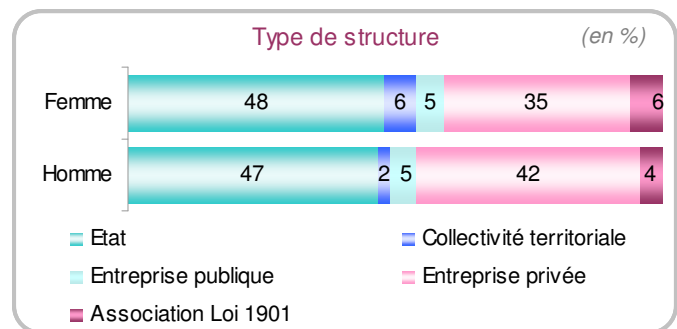
Domaine d'activité économique de l'employeur

37% des femmes travaillent dans le domaine d'activité de l' « Education » et 17% dans l' « Administration publique ».

Les hommes sont, quant à eux, 30% à travailler dans l' « Education » et 12% dans l' « Administration publique ». Par ailleurs, les hommes sont surreprésentés dans le domaine d'activité « Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (8% contre 1% chez les femmes).

Type de structure

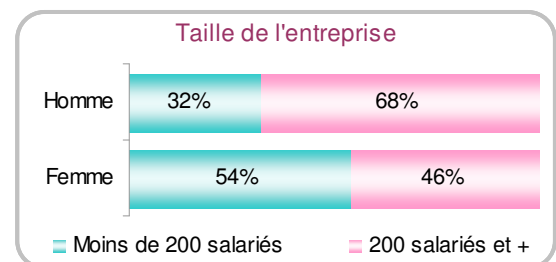
54% des hommes et 59% des femmes travaillent dans le secteur public. La différence se situe essentiellement au niveau des collectivités territoriales et des entreprises privées. En effet, la part de diplômés exerçant dans la Fonction publique territoriale est plus élevée chez les femmes (6%) que chez les hommes (2%). De plus, 42% des hommes sont employés par une entreprise privée. Ce taux est de 35% chez les femmes.



Taille de l'entreprise

La majorité des femmes (54%) travaille dans une entreprise de moins de 200 salariés.

A l'inverse, les hommes sont plus nombreux (68%) à exercer dans une entreprise d'au moins 200 salariés.



En conclusion ...

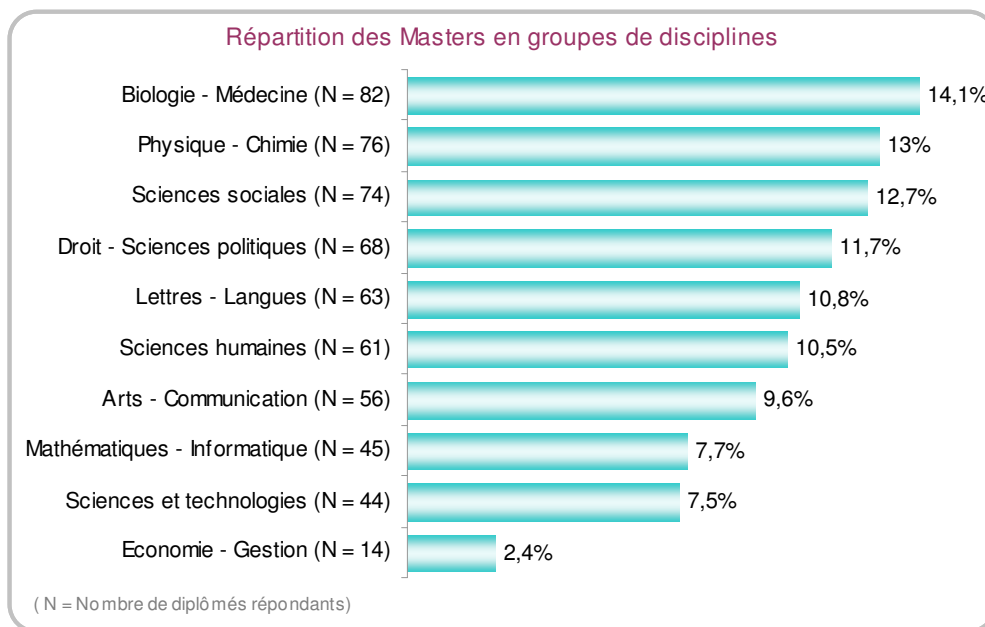
Les hommes bénéficient de meilleures conditions d'insertion que les femmes :

-  en effet, seuls 9% travaillent à temps partiel (19% pour les femmes).
-  78% accèdent au statut « cadre » (contre seulement 65% des femmes).
-  les hommes sont un peu plus nombreux à occuper un emploi « stable » (63% contre 60% pour les femmes). Toutefois, il convient de noter que les disparités au niveau du contrat de travail sont moins importantes que pour les diplômés de Master professionnel (76% d'emplois stables pour les hommes contre 59% pour les femmes).
-  leur salaire net mensuel médian est supérieur à celui des femmes (+ 300 €).



la variable « Domaine de formation du Master »

Afin de faciliter l'analyse, nous avons regroupé les 94 spécialités de Master 2 recherche en 10 secteurs de formation.



Les secteurs de formation les plus importants en terme d'effectifs sont :

- « Biologie - Médecine » : 82 individus soit 14,1% des répondants,
- « Physique - Chimie » : 76 individus (13%) et
- « Sciences sociales » : 74 individus (12,7%).

Nous avons examiné les principales variables de cette étude en fonction des domaines de formation.

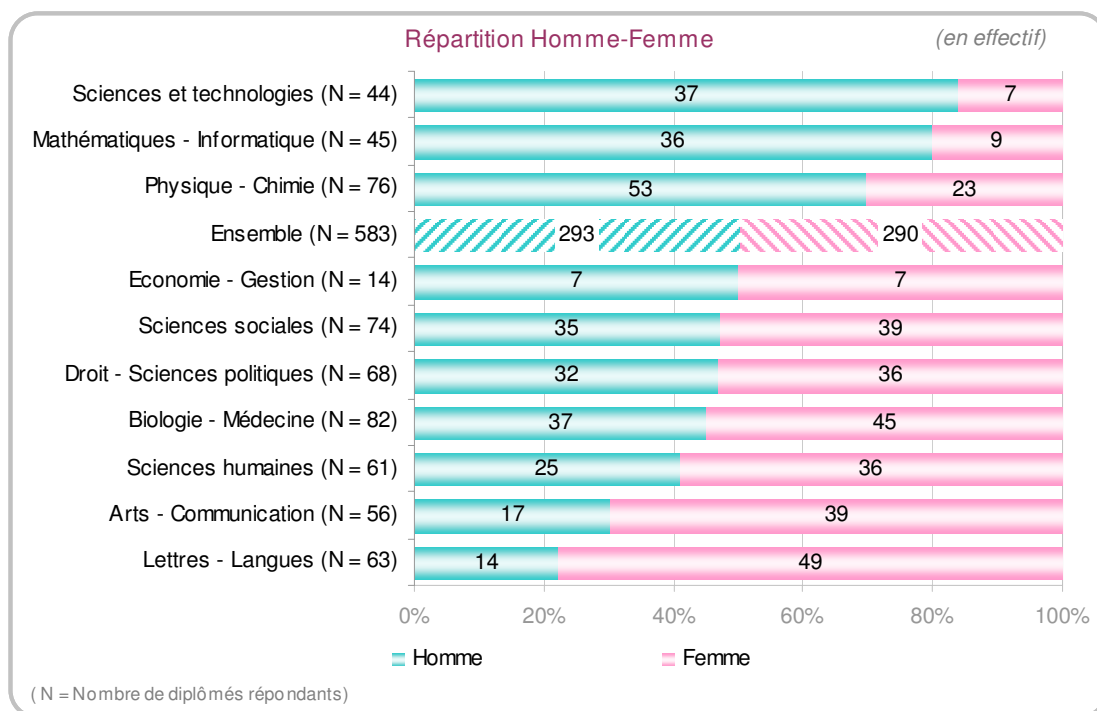
Variable « sexe » ($p = 0,001$)

Si notre effectif global de répondants est relativement équilibré, les 3 secteurs de formation suivants sont fortement à dominante masculine :

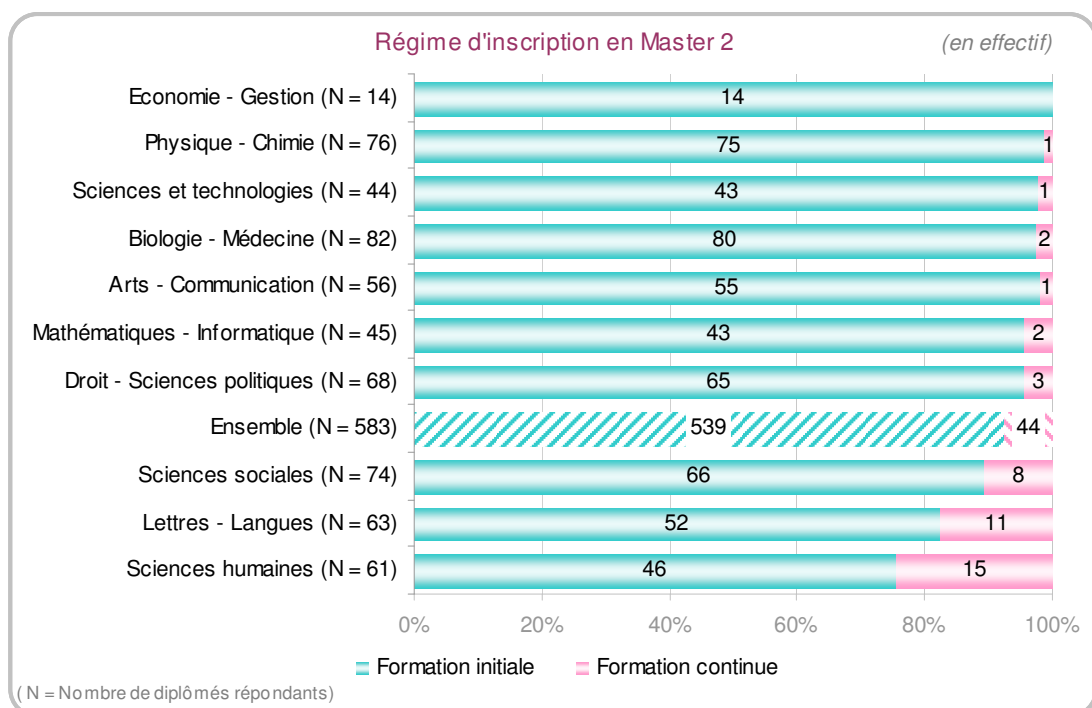
- « Sciences et technologies » (84% d'hommes),
- « Mathématiques - Informatique » (80%) et
- « Physique - Chimie » (70%).

En revanche, les femmes sont nettement majoritaires dans les 2 domaines suivants :

- « Lettres - Langues » (78%) et
- « Arts - Communication » (70%).



Régime d'inscription en Master 2



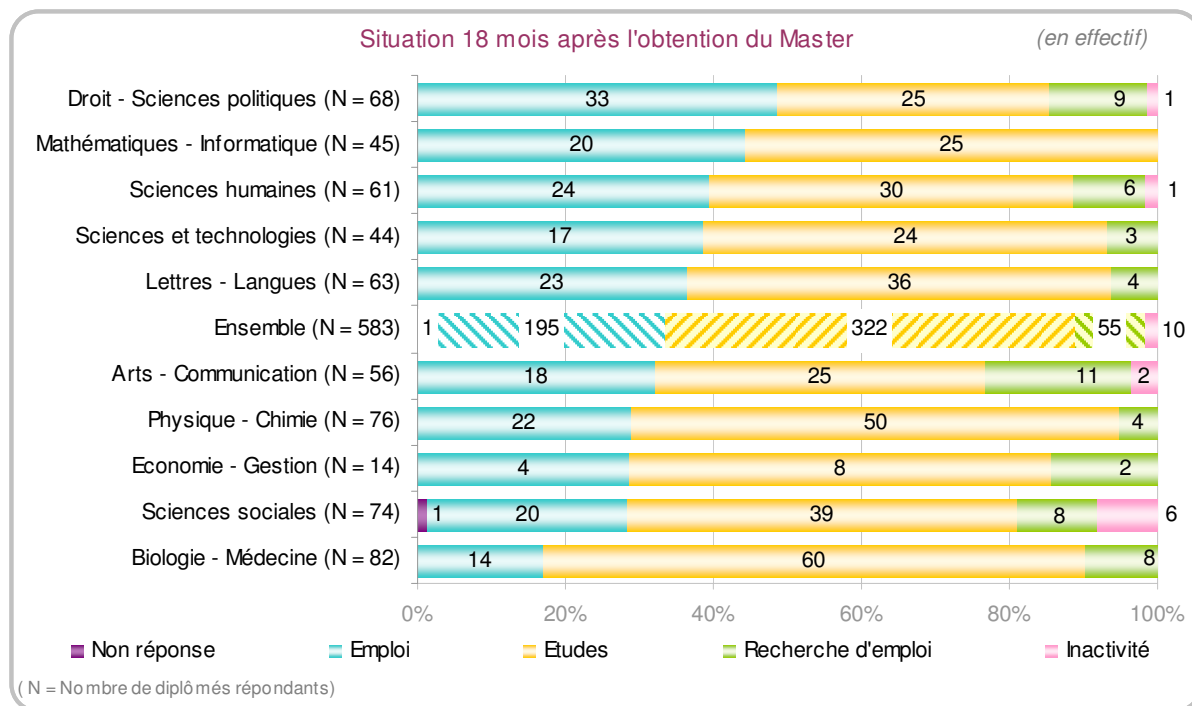
L'inscription en formation initiale est majoritaire dans tous les secteurs. Toutefois, 2 d'entre eux se distinguent par leur taux élevé d'inscription en formation continue :

- « Sciences humaines » (25%) et
- « Lettres - Langues » (17%).

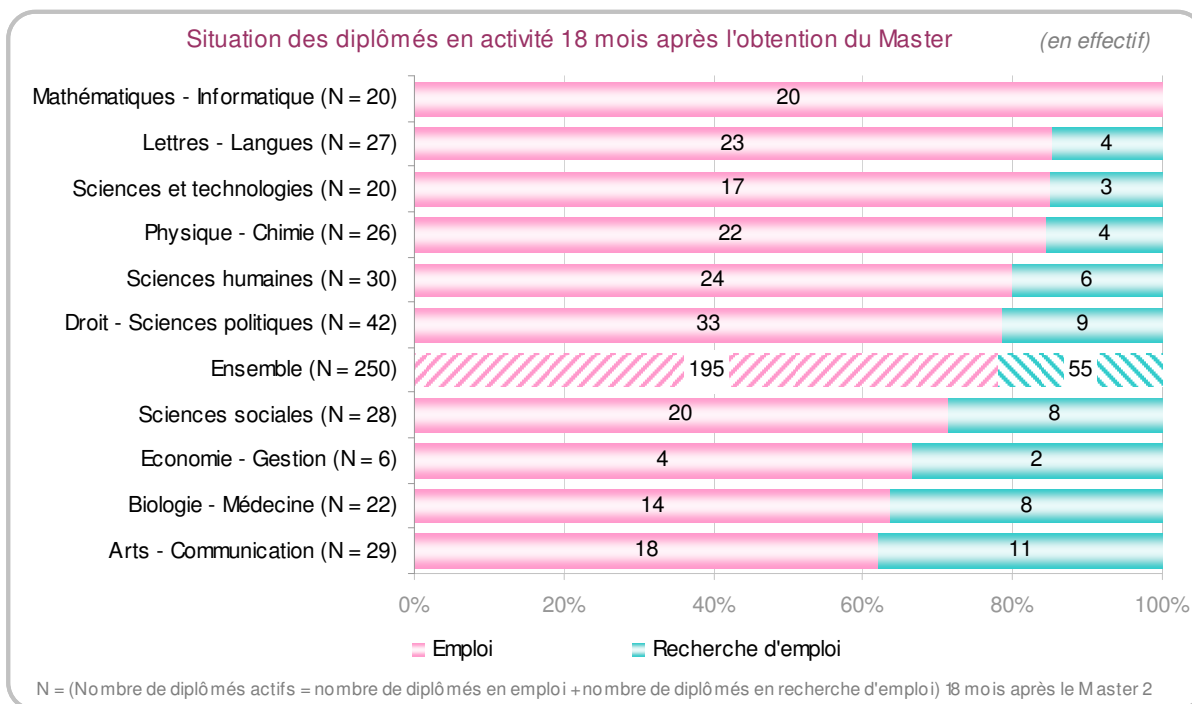
Situation principale 18 mois après l'obtention du Master

La situation principale à 18 mois diffère selon les secteurs.

Ainsi, 48,5% des diplômés du domaine « Droit – Sciences politiques » exercent un emploi au moment de l'enquête contre seulement 17% de ceux du secteur « Biologie - Médecine ». Ces derniers sont, en revanche, les plus nombreux à poursuivre des études (73%).



Taux de chômage à 18 mois

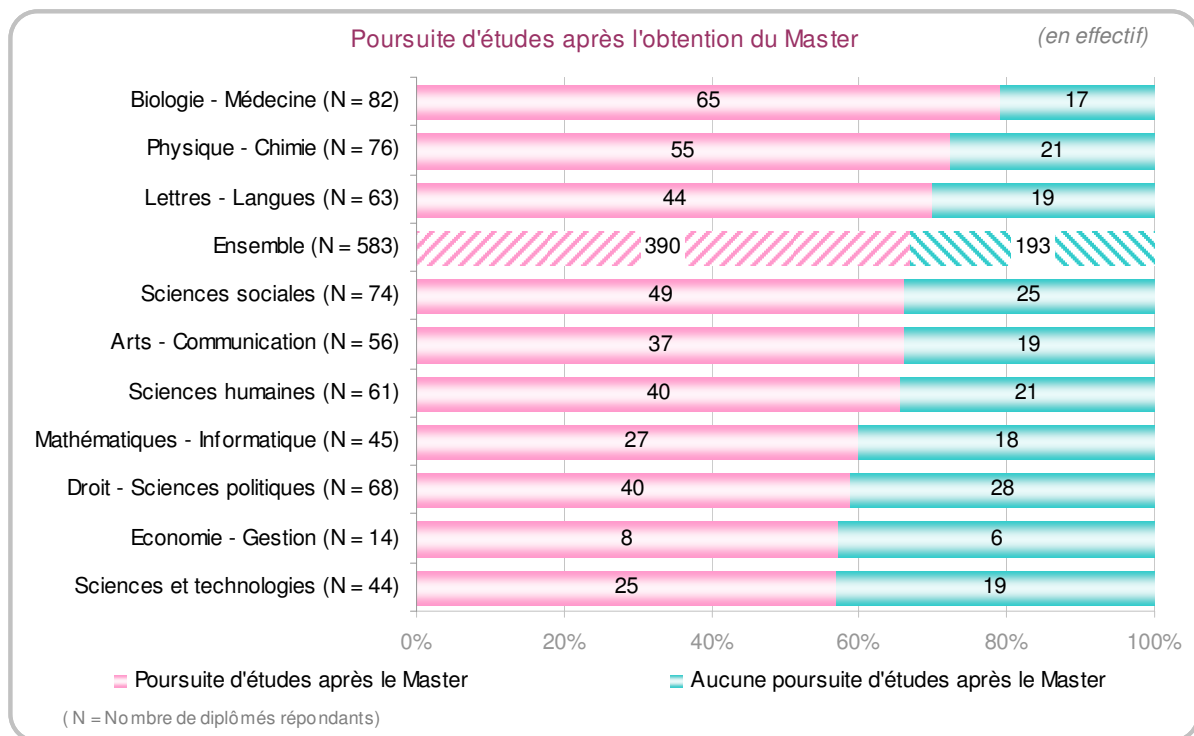


Rappelons que, 18 mois après l'obtention du Master 2, le taux de chômage équivaut à 22% de la population active.

Si, pour le domaine « Mathématiques - Informatique », le taux de chômage est nul, il est supérieur à 28% dans les 4 domaines suivants :

- « Arts - Communication » (11 individus sur 29, soit 38%),
- « Biologie - Médecine » (8 individus sur 22, soit 36%),
- « Economie - Gestion » (2 individus sur 6, soit 33%),
- « Sciences sociales » (8 individus sur 28, soit 29%).

Poursuite d'études après l'obtention du Master



67% des répondants ont poursuivi des études après l'obtention du Master.

Les poursuites d'études sont moins fréquentes mais restent majoritaires au sein des secteurs « Economie - Gestion » (8 individus sur 14, soit 57%) et « Sciences et technologies » (25 individus sur 44).

En revanche, dans le secteur « Biologie – Médecine », elles concernent 79% des diplômés (soit 65 individus sur 82).

Types d'études poursuivies en 2006-2007 (N + 2)

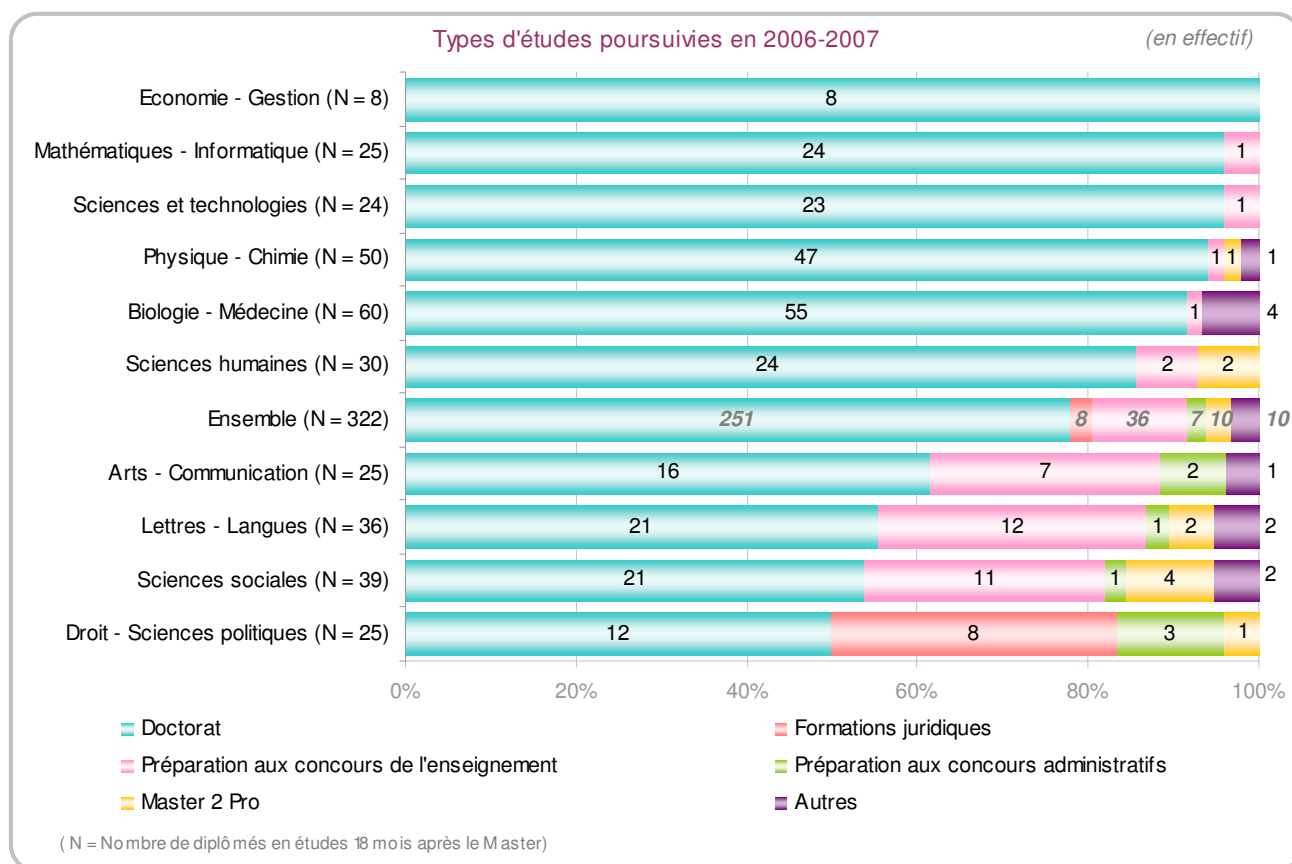
Si 78% des diplômés en poursuites d'études en 2006-2007 préparent un Doctorat, ce taux est nettement plus faible dans les secteurs suivants :

- « Arts - Communication » (16 individus sur 25, soit 64%),
- « Lettres – Langues » (21 individus sur 36, soit 58%),
- « Sciences sociales » (21 individus sur 39, soit 54%) et
- « Droit – Sciences politiques » (12 individus sur 25, soit 48%).

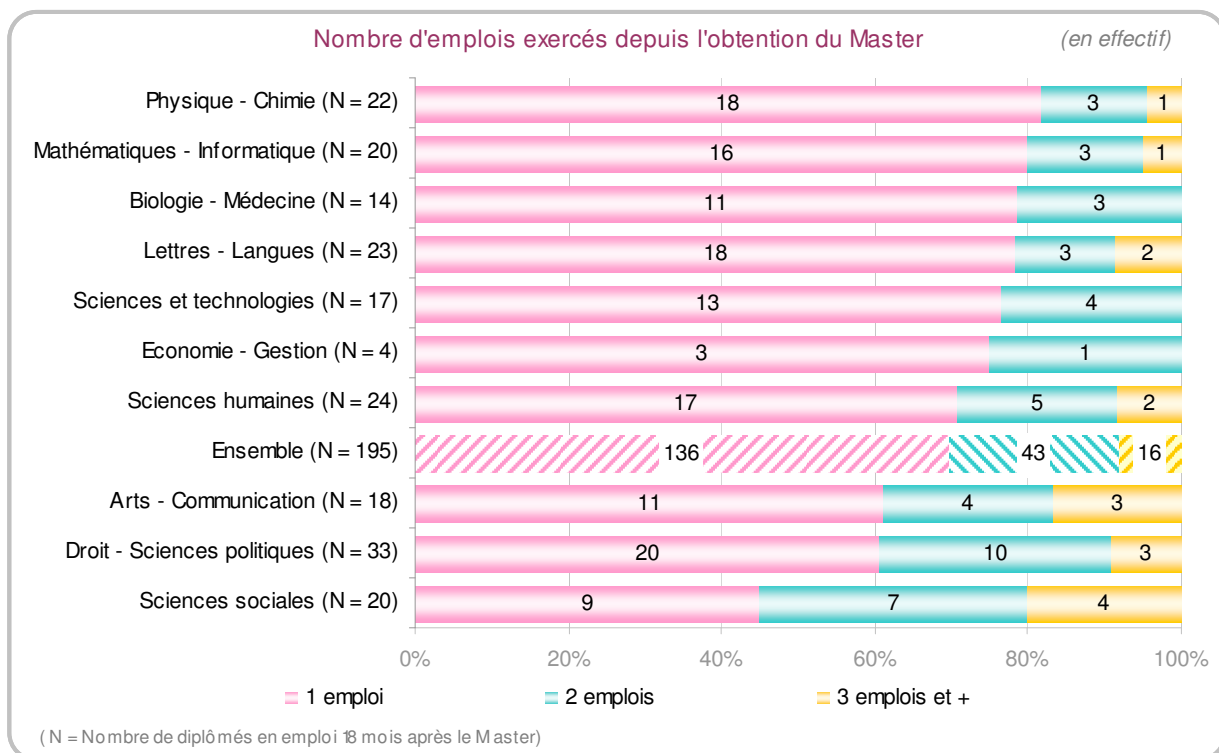
Plus d'un quart des diplômés des domaines suivants se préparent aux concours de l'enseignement :

- « Lettres – Langues » (12 individus sur 36, soit 33%),
- « Sciences sociales » (11 individus sur 39, soit 28%) et
- « Arts - Communication » (7 individus sur 25, soit 28%).

Dans le secteur « Droit - Sciences politiques », 8 diplômés sur 25 (32%) se sont orientés vers une formation juridique (Certificat d'aptitude à la Profession d'Avocat, Ecole nationale de la magistrature...).



Nombre d'emplois exercés depuis l'obtention du Master



Parmi les diplômés en emploi au moment de l'enquête, au moins 8 diplômés sur 10 exercent toujours leur premier emploi dans les secteurs suivants :

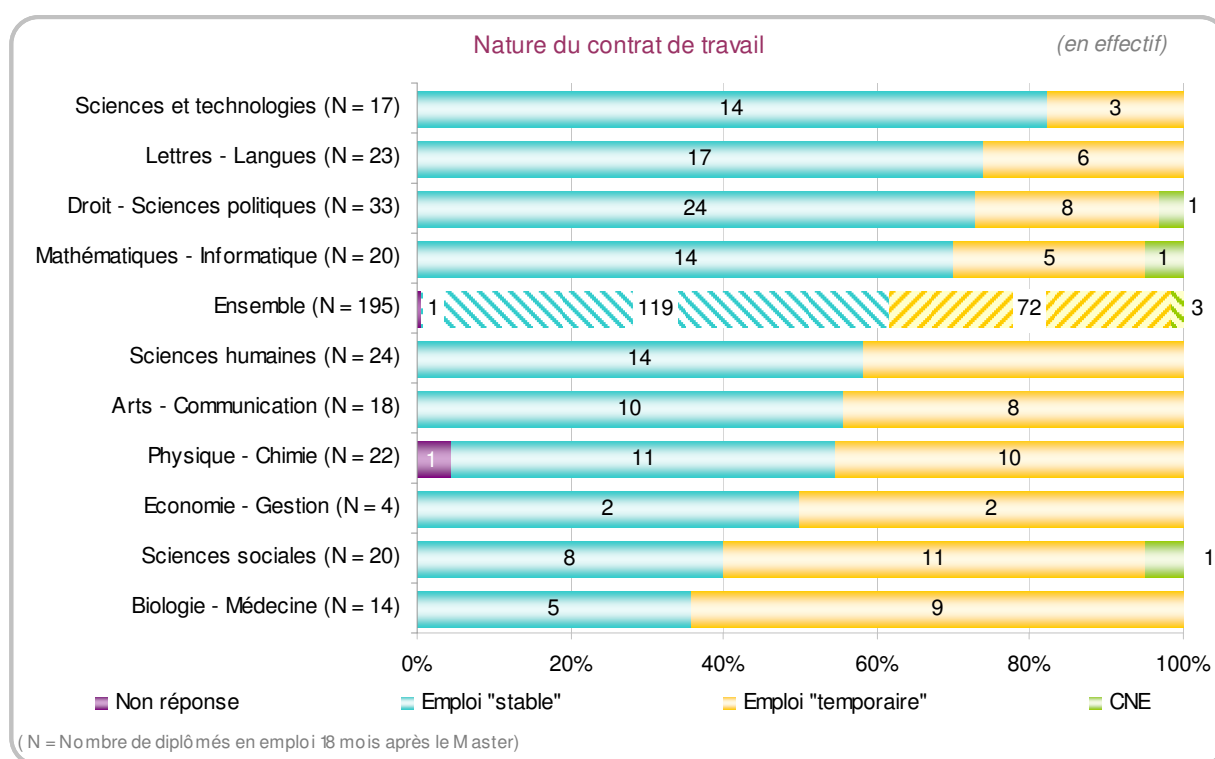
- « Physique - Chimie » (18 individus sur 22, soit 82%) et
- « Mathématiques – Statistiques » (16 individus sur 20, soit 80%).

A l'inverse, les jeunes diplômés les plus mobiles ont suivi un Master dans les formations suivantes :

- « Sciences sociales » : 55% des diplômés de ce domaine (11 individus sur 20) ont exercé au moins deux emplois depuis l'obtention du Master,
- « Droit – Sciences politiques » (13 individus sur 33, soit 39,4%) et
- « Arts - Communication » (7 individus sur 18, soit 39%).

Nature du contrat de travail

La nature du contrat de travail diffère nettement selon le domaine de formation du Master 2.



Dans les 3 secteurs suivants, plus de 7 diplômés sur 10 exercent un emploi « stable »¹⁹ :

- « Sciences et technologies » (14 individus sur 17, soit 82%),
- « Lettres - Langues » (17 individus sur 23, soit 74%) et
- « Droit – Sciences politiques » (24 individus sur 33, soit 73%).

A l'inverse, les emplois « temporaires »²⁰ sont majoritaires dans les domaines suivants :

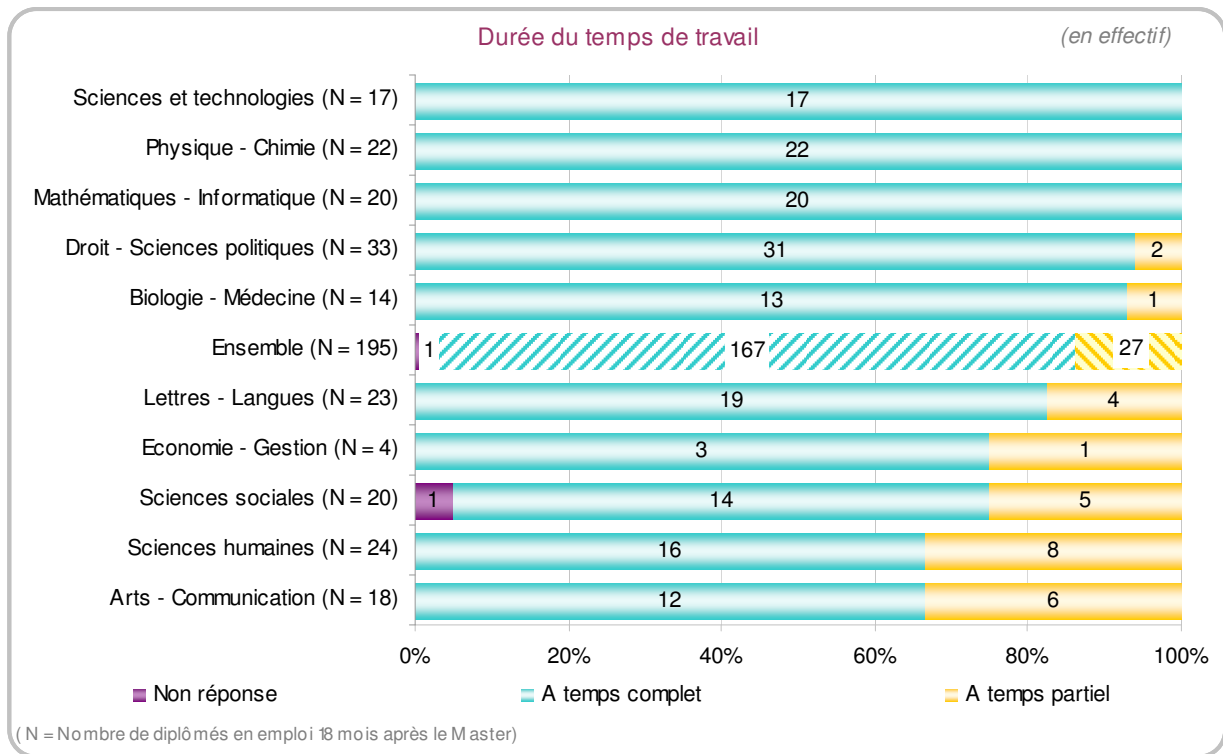
- « Biologie - Médecine » (9 individus sur 14, soit 64%) et
- « Sciences sociales » (11 individus sur 20, soit 55%).

¹⁹ Sont regroupés dans les emplois « stables » les emplois en CDI, de titulaires de la fonction publique ainsi que les emplois « indépendants ».

²⁰ Les emplois « précaires » regroupent les emplois en CDD, de contractuels de la fonction publique et les emplois intérimaires.

Durée du temps de travail

La durée du temps de travail varie fortement selon le secteur de formation du Master 2.



Dans les domaines suivants, tous les diplômés travaillent à temps complet : « Sciences et technologies », « Physique – Chimie » et « Mathématiques – Informatique ».

En revanche, dans les secteurs suivants, un tiers des emplois sont des postes à temps partiel, ce qui est largement supérieur à la moyenne de 14% :

- ✚ « Sciences humaines » (8 individus sur 24) et
- ✚ « Arts - Communication » (6 individus sur 18).

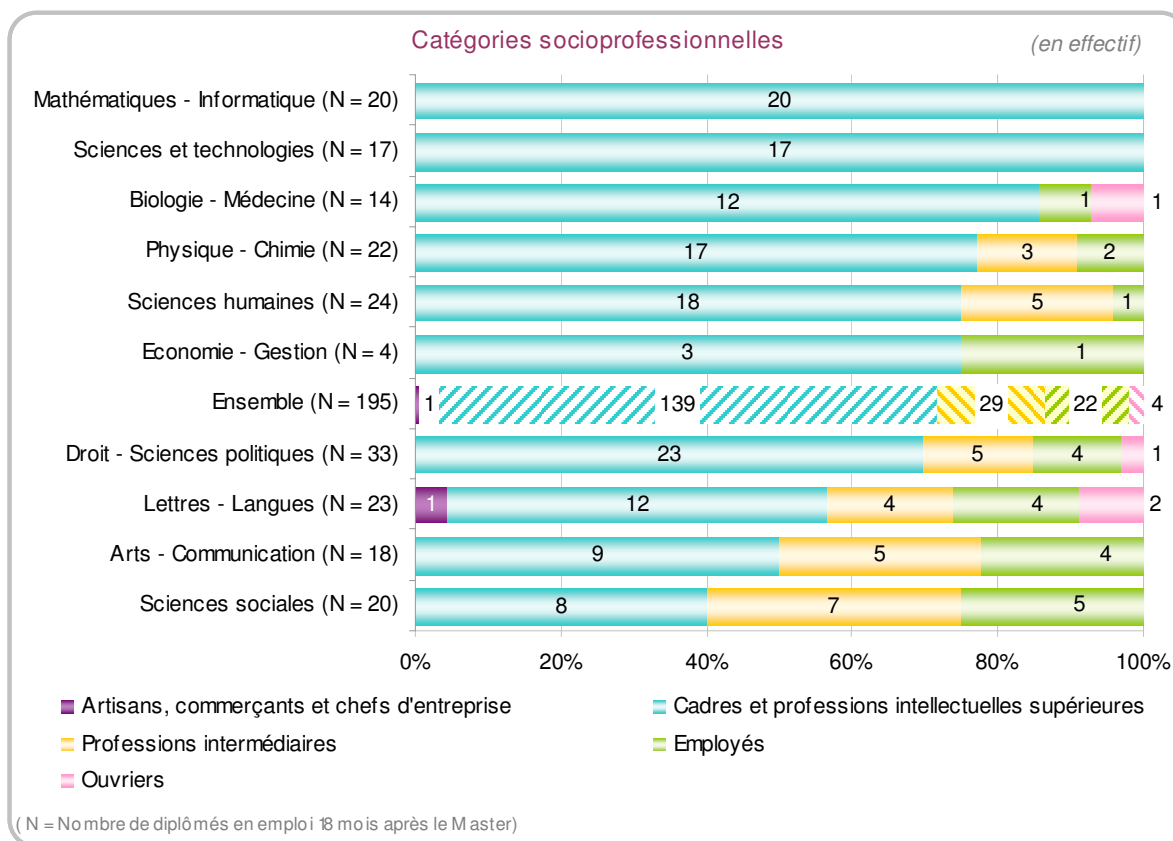
Catégories socioprofessionnelles

Le taux d'emploi « cadre » est très élevé dans les domaines suivants :

- ✚ « Mathématiques - Informatique (100%),
- ✚ « Sciences et technologies » (100%) et
- ✚ « Biologie – Médecine » (12 individus sur 14, soit 86%).

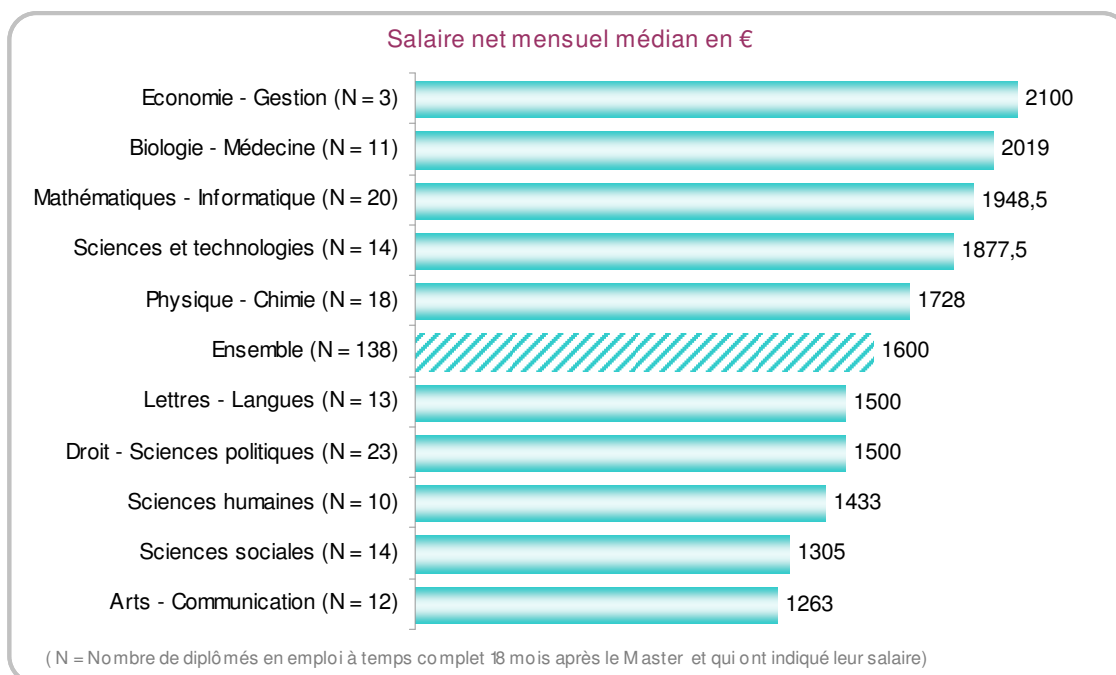
En revanche, dans les secteurs suivants, le taux d'emplois « cadres » est nettement inférieur à la moyenne régionale (71%) :

- ✚ « Lettres - Langues » (12 individus sur 23, soit 52%),
- ✚ « Arts - Communication » (9 individus sur 18, soit 50%) et
- ✚ « Sciences sociales » (8 individus sur 20, soit 40%).



Salaire net mensuel médian

La rémunération varie nettement selon le secteur de formation du Master 2. La fourchette des salaires nets mensuels médians est très étendue, avec un écart de 837 € entre le plus élevé et le plus faible.



Dans les domaines suivants, le salaire net mensuel médian est supérieur à 1900 € :

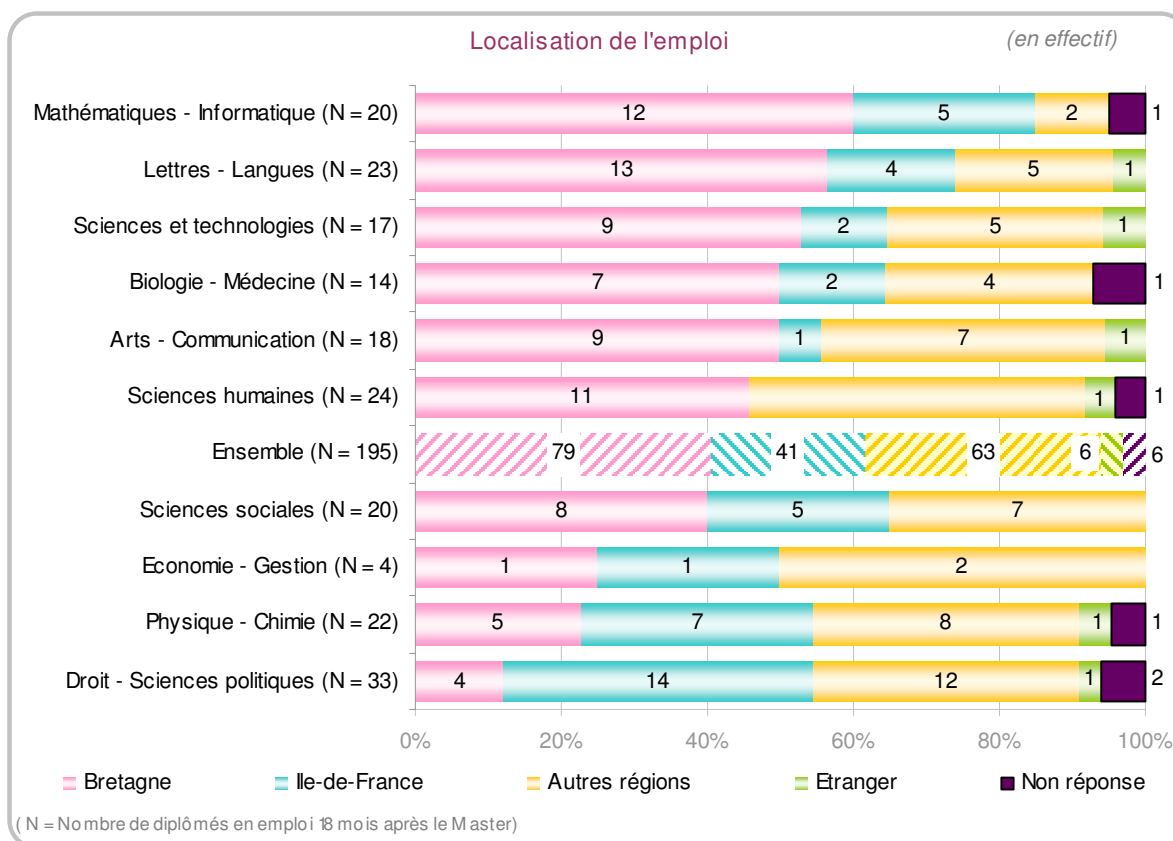
- « Economie - Gestion » (2100 € mais seulement 3 individus concernés),
- « Biologie – Médecine » (2019 €) et
- « Mathématiques – Informatique » (1948,50 €).

En revanche, il est inférieur à 1500 € dans les secteurs suivants :

- « Sciences humaines » (1433 €),
- « Sciences sociales » (1305 €) et
- « Arts - Communication » (1263 €).

Localisation de l'emploi

Sur cet item, nous observons également d'importantes disparités selon le secteur de formation du Master.



Dans les domaines suivants, au moins 1 diplômé sur 2 s'insère en Bretagne :

- « Mathématiques – Informatique » (12 individus sur 20, soit 60%),
- « Lettres - Langues » (13 individus sur 23, soit 56,5%),
- « Sciences et technologies » (9 individus sur 17, soit 53%) et
- « Biologie – Médecine » (7 individus sur 14, soit 50%).

Les diplômés les plus mobiles sont issus des secteurs suivants :

- « Droit – Sciences politiques » (seulement 4 individus sur 33, soit 12% des emplois localisés en Bretagne),
- « Physique - Chimie » (5 individus sur 22, soit seulement 23% des emplois en Bretagne) et
- « Economie - Gestion » (seulement 1 individu sur 4, soit 25% des emplois en Bretagne).

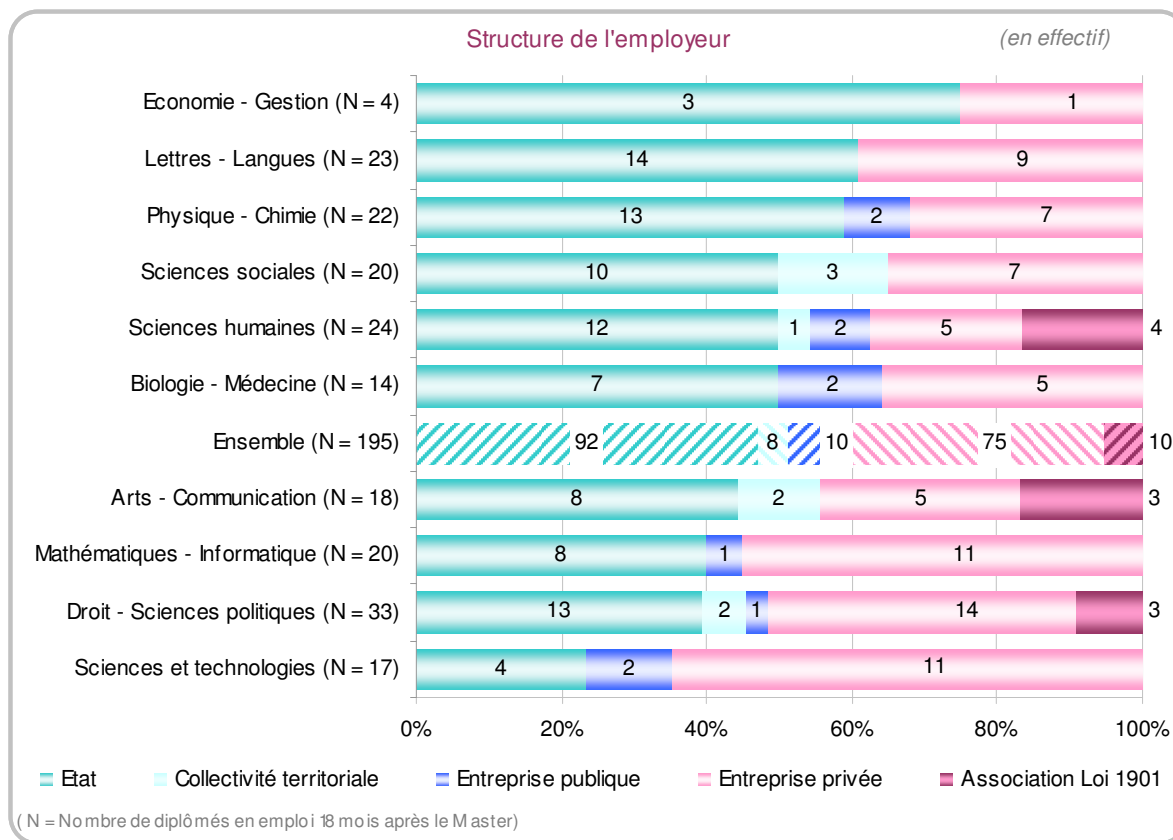
L'emploi en Ile-de-France est particulièrement répandu dans les domaines suivants :

- « Droit – Sciences politiques » (14 individus sur 33, soit 42%) et
- « Physique - Chimie » (7 individus sur 22, soit 32%).

La mobilité internationale reste marginale puisqu'elle concerne seulement 3% des diplômés.

Structure de l'employeur

Le type de structure diffère en fonction du secteur de formation.



L'emploi dans la fonction publique d'Etat est fortement répandu dans les domaines :

- « Economie - Gestion » (seulement 3 individus sur 4, soit 75%) et
- « Lettres - Langues » (14 individus sur 23, soit 61%),
- « Physique - Chimie » (13 individus sur 22, soit 59%),

Globalement, les emplois dans le secteur public sont majoritaires. Toutefois, dans les domaines suivants, les entreprises privées emploient plus d'1 diplômé sur 2 :

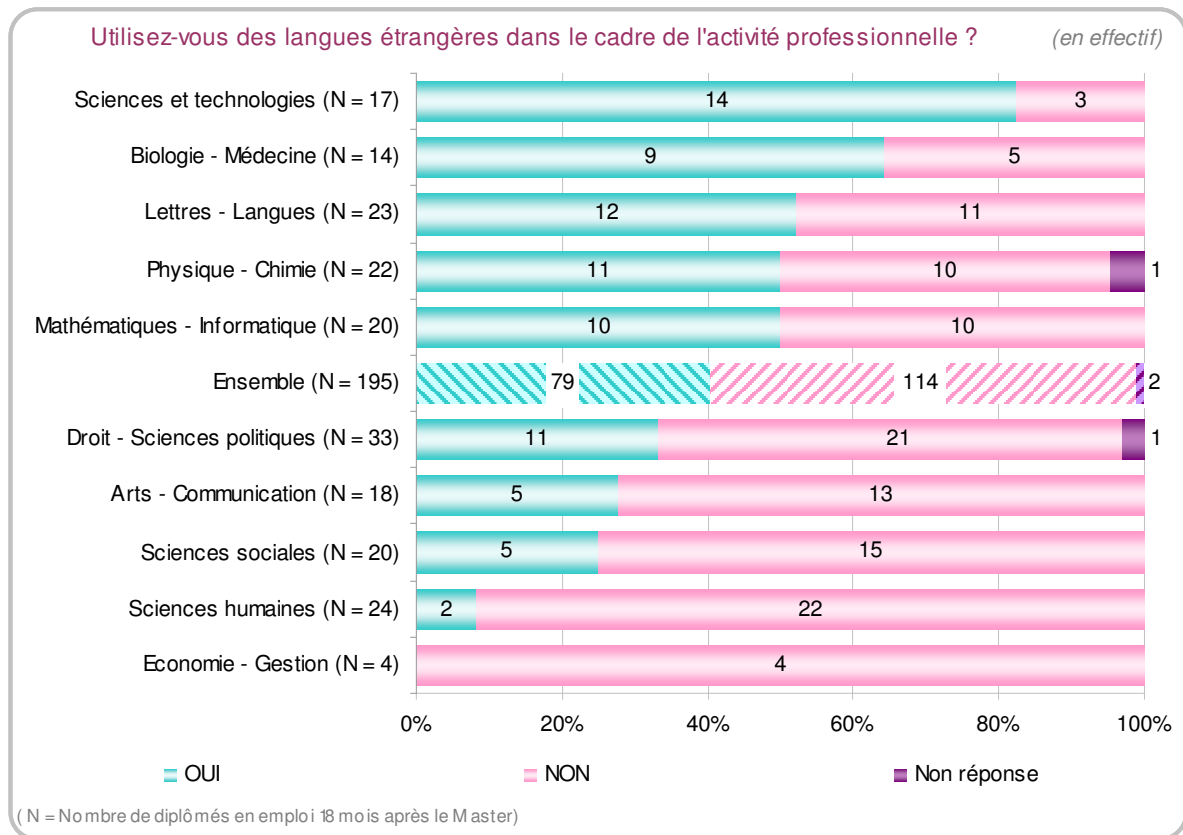
- « Sciences et technologies » (11 individus sur 17, soit 65%) et
- « Droit – Sciences politiques » (11 individus sur 20, soit 55%).

Si, sur l'ensemble, le milieu associatif concerne seulement 5% des diplômés, les emplois dans les associations se concentrent dans les 3 secteurs de formation suivants :

- « Sciences humaines » (4 individus sur 24, soit 16,6%),
- « Arts - Communication » (3 individus sur 18, soit 16,6%) et
- « Droit – Sciences politiques » (3 individus sur 33, soit 9%).

Utilisation de langues étrangères dans l'activité professionnelle

L'utilisation de langues étrangères diffère fortement selon le domaine de formation.



L'utilisation des langues étrangères est très fréquente dans les secteurs suivants :

- « Sciences et technologies » (14 individus sur 17, soit 82%) et
- « Biologie – Médecine » (9 individus sur 14, soit 64%).

Dans le domaine « Lettres - Langues » (90%), seulement un peu plus de la moitié des diplômés utilisent les langues étrangères dans le cadre de leur activité professionnelle.

A l'inverse, les langues étrangères sont peu, voire pas, utilisées dans les secteurs de formation suivants :

- « Economie - Gestion » (aucun diplômé n'utilise les langues étrangères mais seulement 4 individus concernés) et
- « Sciences humaines » (2 individus sur 24, soit 8%).

Adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2

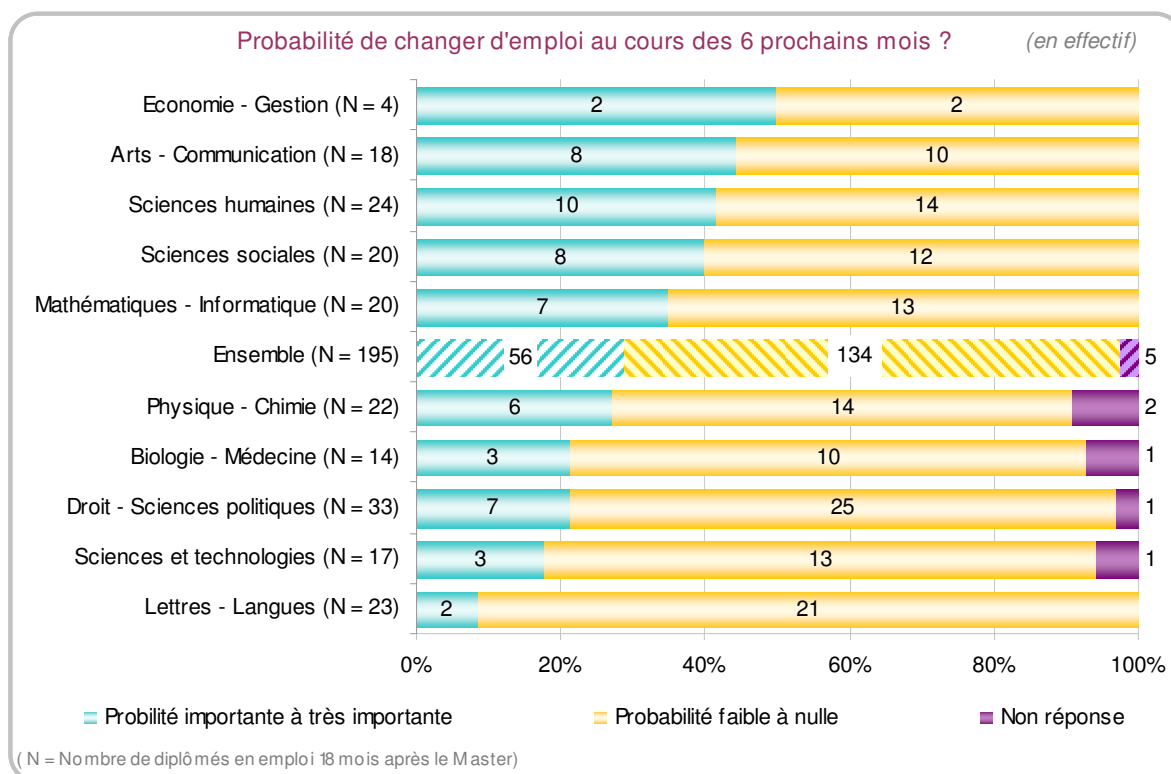
Le taux d'adéquation entre l'emploi exercé et la formation de Master 2 atteint plus de 70% dans les domaines :

- ✚ « Emploi - Formation - Insertion » (100% mais seulement 4 individus concernés),
- ✚ « Sciences humaines » (19 individus sur 24, soit 79%),
- ✚ « Droit - Sciences politiques » (26 individus sur 33, soit 78,8%),
- ✚ « Arts - Communication » (14 individus sur 18, soit 78%) et
- ✚ « Sciences et technologies » (13 individus sur 17, soit 76%).

A l'inverse, plus de 40% des diplômés considèrent que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur formation de Master dans les secteurs :

- ✚ « Lettres - Langues » (11 individus sur 23, soit 48%) et
- ✚ « Biologie - Médecine » (6 individus sur 14, soit 43%).

Probabilité de changer d'emploi dans les 6 mois suivant l'enquête



Au moins 7 diplômés sur 10 n'envisagent pas de changer d'emploi dans les 6 mois suivant l'enquête (probabilité de changer d'emploi faible à nulle) dans les secteurs :

- ✚ « Lettres - Langues » (21 individus sur 23, soit 91%)
- ✚ « Droit - Sciences politiques » (25 individus sur 33, soit 76%),
- ✚ « Sciences et technologies » (13 individus sur 17, soit 76%).
- ✚ « Biologie - Médecine » (10 individus sur 14, soit 71%),

A l'inverse, au moins 40% des diplômés envisagent un changement d'emploi dans les domaines suivants :

- ✚ « Economie - Gestion » (50% mais seulement 2 individus sur 4 concernés),
- ✚ « Arts - Communication » (8 individus sur 18, soit 44%) et
- ✚ « Sciences humaines » (10 individus sur 24, soit 41,6%).
- ✚ « Sciences sociales » (8 individus sur 20, soit 40%).

En conclusion ...

Les diplômés bénéficiant des meilleures conditions d'insertion (rémunération, stabilité de l'emploi) sont issus des secteurs :

-  « Mathématiques - Informatique »,
-  « Sciences et technologies »,
-  « Physique - Chimie » et
-  « Biologie - Médecine ».

En revanche, les diplômés des domaines suivants connaissent une insertion professionnelle moins favorable :

-  « Arts - Communication »,
-  « Sciences sociales » et
-  « Lettres - Langues ».

Annexe : Les poursuites d'études après l'obtention du Master

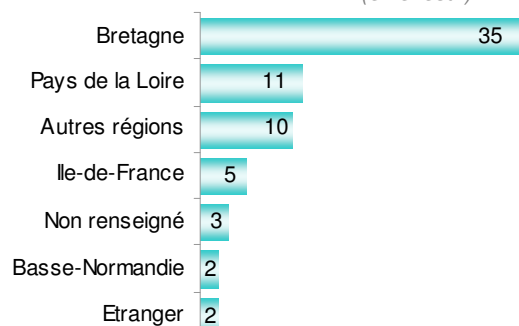
Poursuite d'études en 2005-2006 (N+1)

68 individus

- Master 2 Pro (33)
- Préparation aux concours de l'enseignement (13)
- Doctorat (7)
- Préparation aux concours administratifs (2)
- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature (2)
- Master 1 (2)
- L3 (1)
- Licence pro (1)
- Diplôme d'ingénieur (1)
- Master étranger (1)
- DU (1)
- Diplôme d'Etat (1)
- Master 2 recherche (1)
- Non réponse (2)

Localisation des études en 2005-2006

(en effectif)



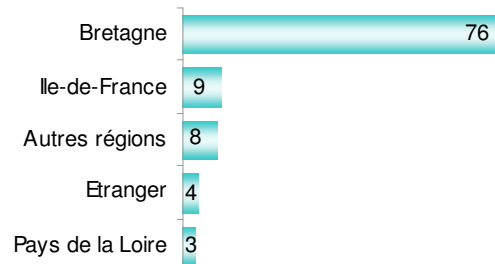
Poursuite d'études de 2005 à 2007 (N+1 et N+2)

287 individus

- Doctorat (231)
- Préparation aux concours de l'enseignement (33)
- Préparation au CAPA, aux concours de la magistrature (8)
- Préparation aux concours administratifs (5)
- Master 2 Pro (6)
- Diplôme d'Etat (1)
- Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) (2)
- Master 1 (1)

Localisation des études en 2006-2007

(en %)



Reprise d'études en 2006-2007 (N+2)

38 individus

- Doctorat (20)
- Master 2 Pro (4)
- Préparation aux concours de l'enseignement (3)
- Préparation aux concours administratifs (2)
- L3 (1)
- DUT (1)
- DU (1)
- Diplôme d'ingénieur (1)
- Diplôme d'Etat (1)
- Post-Master (non précisé) (1)

Localisation des études en 2006-2007

(en effectif)

